



LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 199

LE MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2002

87¢ + TAXES = 1\$

TVA se portera acquéreur de CKAC

*Astral, de son côté,
accroît son emprise sur
la radio de l'est du pays*

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Si le CRTC le veut, le Groupe TVA se portera prochainement acquéreur des six stations de radio de Radiomédia, dont CKAC à Montréal et CHRC à Québec. En plus de marquer l'entrée de Quebecor-TVA dans un autre média, la transaction de 12,75 millions de dollars permettra à un autre joueur, Astral Media, de satisfaire à peu de frais aux exigences du Bureau de la concurrence, qui l'empêchait depuis des mois de devenir le seul propriétaire d'une douzaine d'autres stations qui lui permettront maintenant d'accroître considérablement son emprise sur l'industrie radiophonique de l'est du pays.

Présentée par les dirigeants des entreprises impliquées comme une entente «raisonnable» et une chance unique de relancer la radio AM au Québec, la transaction n'a pas manqué de soulever les critiques des opposants à la concentration des médias, hier. «On a, avec cette transaction-là, dépassé le niveau déjà inacceptable de concentration de la presse au Québec», a déclaré Anne-Marie Dussault, présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui réclame la tenue d'un débat public. «Le contrôle par certains des marchés de la presse écrite, de la télé et de la radio menace grandement l'intérêt public.»

La direction d'Astral ne cachait pas hier son soulagement d'avoir finalement pu trouver un terrain d'entente avec le Bureau de la concurrence après 16 mois de débats et de contestations juridiques. Contrairement au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le Bureau de la concurrence s'était opposé, pour des raisons de protection de la concurrence dans les marchés publicitaires, à une première transaction qui aurait mené Astral à acheter

VOIR PAGE A 8: TVA

Montréal ne gagne rien à se mesurer à Toronto

*Le salut économique
viendra du sud,
de New York et Boston,
conclut une étude*

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

D'un point de vue économique, Montréal a la fâcheuse manie de se définir d'abord et avant tout en réaction à sa rivale ontarienne, Toronto. Conséquence: la région métropolitaine s'embourbe et la chose est appelée à s'aggraver. Même que, si elle maintient le cap, elle risque la marginalisation sur un continent en pleine mutation économique. Seule une plus forte intégration avec les métropoles américaines comme New York et Boston peut la sauver.

C'est ce qui ressort d'un document de travail réalisé par la firme Daniel Arbour et associés pour le compte de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et dont *Le Devoir* a obtenu copie. Ce rapport préliminaire circule actuellement dans les hôtels de ville de la région pour fins de consultation en vue des assises de la CMM, qui auront lieu le 10 octobre prochain.

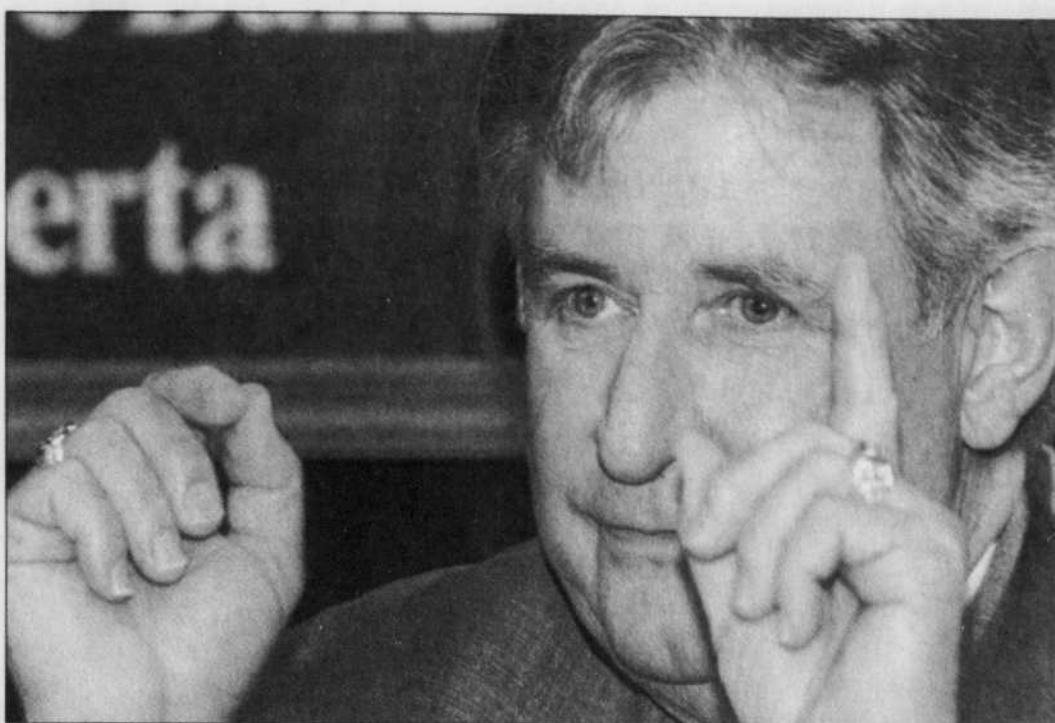
«Le principal risque de la région métropolitaine de Montréal sur le continent nord-américain [...] est celui de la marginalisation», peut-on lire dans ce document. «Montréal aurait tout intérêt à tabler sur une intégration plus forte et plus structurelle de son économie avec celles de New York et des métropoles de la côte Est afin de suppléer à l'affaiblissement des relations est-ouest», écrit-on.

Ce constat n'est pas anodin puisqu'il s'agit en fait d'une des principales conclusions de ce document dont le contenu servira de base à la CMM en vue de l'élaboration du premier schéma métropolitain d'aménagement ainsi que du plan des grands enjeux du développement économique de la région.

VOIR PAGE A 8: MONTRÉAL

INDEX

Actualités.....	A2	Éditorial.....	A6
Annonces.....	B5	Idees.....	A7
Bourse.....	B2	Le monde.....	A5
Avis publics.....	A4	Les sports.....	B6
Carrières.....	B3	Mots croisés.....	A4
Culture.....	B8	Télévision.....	B7
Économie.....	B1	Météo.....	B5



Le premier ministre albertain Ralph Klein menace de confier aux tribunaux le litige constitutionnel d'une ratification unilatérale du protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

Le Canada redore son blason avec les droits des femmes

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Johannesburg — Pendant que Russes et Chinois mettaient un peu de baume sur un sommet dépit par l'élimination de tout objectif chiffré en vue d'augmenter la part des énergies renouvelables, le Canada faisait oublier son rôle dans cette affaire avec une proposition de dernière minute sur les droits des femmes, proposition qui devait déclencher un débat et d'intenses négociations au Sommet mondial sur le développement durable.

C'est finalement le dossier de la santé, qui n'avait pas suscité le moindre soubresaut jusqu'à présent, qui allait donner lieu à l'affrontement de la journée,

ce qui n'a toutefois pas réussi à empêcher les écologistes des principaux groupes internationaux de stigmatiser le rôle du cartel du pétrole et de la Maison-Blanche, Canada en tête, qui a fait biffr du plan de mise en œuvre même les objectifs modestes que proposaient les Européens depuis une semaine en matière d'énergies renouvelables.

Le Canada et l'Europe, cette fois sur la même longueur d'onde, ont d'abord voulu placer dans le préambule de l'article 47 sur la santé une affirmation claire sur le droit des femmes à obtenir des services de santé

VOIR PAGE A 8: CANADA

■ La Russie aussi ratifiera Kyoto, page A 2

Le Livre noir des États-Unis

L'Amérique empire

L'intégrisme de ben Laden est le reflet de celui de Bush, soutient le journaliste Peter Scowen

Paraît cette semaine *Le Livre noir des États-Unis* sous la plume du journaliste canadien Peter Scowen. Un réquisitoire virulent contre la militarisation à outrance de la politique étrangère américaine depuis les attentats du 11 septembre. Coeurs patriotiques s'abstenir.

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

Une chose avant tout «dégoutte» Peter Scowen: que les Américains, la conscience engluée dans le «confort douillet des banalités enrobées de chauvinisme», ne fassent pas le pont nécessaire entre les attentats du 11 et le comportement des États-Unis dans le monde.

Plus rien ne sera jamais pareil, tapissait-on généralement au lendemain du 11. «Plus pareil que jamais, réplique en entrevue le Montréalais d'origine. En plus agressif. En plus militarisé. En plus dangereux.»

Voyez le ton? À coups dosés de Susan Sontag et Noam Chomsky, et en écorchant au passage les opinions ultra-américaines de son ex-employeur *The National Post* qu'il vient de quitter pour le *Toronto Star*, Peter Scowen enfonce le clou, sur 300 pages bien documentées, d'une Maison-Blanche qui n'a tiré du 11 aucune leçon de démocratie et d'une opinion publique trop complaisante, ou trop obèse, pour réagir. L'essai qu'il a écrit en seulement trois mois le printemps dernier — et que «je ne voulais pas écrire au départ» — tient la route dans la mesure où il ne fait pas de détour. Sa cible ne cesse jamais d'être à la portée de son matraquage. Ils seront inévitablement nombreux à ranger son analyse au rayon de l'«anti-américanisme primaire» — un concept



Peter Scowen

qu'on aime à invoquer «pour éviter d'avoir à réfléchir». Et disons qu'ils iront un peu vite.

«Je m'en fous», affirme Scowen, qui a également travaillé aux hebdomadaires *Mirror* et *Hour*. «Et de toute façon, je ne prétends même pas que les États-Unis auraient tort de frapper Bagdad. Mais je trouve qu'un peu de scepticisme, un peu de débat, ne ferait de tort à personne.»

Si Scowen y voit si clair, c'est aussi pour des raisons bien personnelles. *Le Livre noir des États-Unis* (éditions Les Intouchables) est le fruit bien envoyé d'une recherche journalistique qu'il n'aurait pas pu boucler, souligne-t-il, «sans une connexion Internet haute vitesse couplée à la rapidité de Google»; mais il est peut-être avant tout le bébé d'une relation intime, celle d'un frère qui a failli perdre sa sœur aînée Amy dans les attentats contre le WTC. Elle travaillait au 54^e étage de la tour sud le matin du 11 septembre quand le premier avion a percuté la tour nord. À vu de la fenêtre de son bureau des milliers de feuilles de papier virevolter. Était au 30^e étage quand le second avion a frappé sa tour. A échappé d'extrême justesse à la mort. «C'est encore très difficile pour elle. Elle a perdu plusieurs collègues.»

Pour autant, dit Scowen qui a aus-

si la nationalité américaine, «Bush me met en colère autant que ben Laden». Tous les deux des intégristes.

De la révolution iranienne de 1979 à la guerre du Golfe aux événements du 11, tout y passe en jugement dernier, des habitudes alimentaires des Américains à leur propension à vouloir tout régler et tout comprendre par la force, la prison et le conservatisme religieux. Il fait le procès d'une «culture vide» que sa vacuité n'empêche pas de «tout dévorer» à l'échelle de la planète dans une logique bornée de domination commerciale, sans égard «pour le droit des autres de se développer librement». À la clé, Scowen n'hésite pas à conclure à la «mort lente» d'une démocratie à laquelle de moins en moins d'Américains adhèrent électoralement. De moins en moins une démocratie, soutient-il, et de plus en plus un empire.

L'ex-président Bill Clinton avait commencé à «confesser les péchés commis par les États-Unis dans le monde», affirme-t-il en entrevue, mais l'élection de George W. Bush a tout gâché. Pas que Clinton mérite pour autant le bon Dieu sans confession. Car les origines du 11-9, soumet l'auteur, se trouvent peut-être dans les missiles américains lancés le 20 août 1998 contre l'usine d'El Shifa, au Soudan, en représailles aux attentats commis deux semaines plus tôt contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. Ou pour détourner, ainsi que l'a cyniquement filmé *Wag The Dog*, l'attention nationale d'un scandale sexuel nommé Monica Lewinsky.

Les cyniques n'avaient pas été confondus: on comprit rapidement que l'armée américaine avait frappé une mauvaise cible. El Shifa ne produisait pas des gaz neurotoxiques mais plutôt des comprimés d'aspirine et des médicaments contre la malaria dans un pays où sept millions de personnes sont atteintes de cette maladie.

VOIR PAGE A 8: AMÉRIQUE

Klein se braque contre Kyoto

*L'Alberta menace
de s'adresser
aux tribunaux*

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre albertain Ralph Klein s'adressera aux tribunaux pour soustraire sa province à l'application de l'accord de Kyoto si jamais Ottawa s'entête à le ratifier sans consulter les provinces. Et cette position est loin d'être farfelue, selon plusieurs experts en droit constitutionnel consultés.

«Si le protocole de Kyoto est ratifié, l'Alberta examinera toutes ses options, qu'elles soient juridiques, constitutionnelles ou politiques», a déclaré Ralph Klein en conférence de presse hier. «La séparation [de la province] n'est pas sur la table, mais une contestation constitutionnelle l'est certainement.»

VOIR PAGE A 8: KLEIN

Michel Venne, chroniqueur

Les lecteurs du *Devoir* seront heureux de retrouver dès ce matin le journaliste Michel Venne, qui tiendra chronique dans nos pages deux fois la semaine, le lundi et le mercredi. Pendant plusieurs années, Michel Venne a été correspondant parlementaire du *Devoir* à Québec, puis éditorialiste, avant de devenir le directeur de l'information en 2001, poste qu'il a occupé jusqu'en juillet dernier. Aujourd'hui éditeur chez Fides, auteur de quelques ouvrages dont *Souverainistes, que faire?* qui paraîtra sous peu chez VLB éditeur, notre collègue traitera de politiques publiques. Voilà un rendez-vous à ne pas manquer.

■ À lire en page A 7



Michel
Venne
♦ ♦ ♦

Une grande fresque de l'histoire médicale



GUY DURAND, ANDRÉE DUPLANTIE,
YVAN LAROCHE, DANIELLE LAUDY

HISTOIRE DE L'ÉTHIQUE
MÉDICALE ET INFIRMIÈRE

400 PAGES • 39,95 \$

Université
de Montréal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

• LES ACTUALITÉS •

La Russie aussi ratifiera le protocole de Kyoto

Les États-Unis se trouvent ainsi isolés de la communauté internationale

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Johannesburg — La Chine et la Russie ont annoncé hier au Sommet de Johannesburg sur le développement durable qu'ils vont adhérer au protocole de Kyoto, ce qui achève d'isoler d'une manière sans précédent dans un dossier à forte incidence économique les États-Unis et leur dernier allié industriel, l'Australie.

Si l'adhésion de la Chine, le deuxième producteur mondial de gaz à effet de serre, n'a pas d'effet juridique, la ratification éventuelle par la Russie, annoncée juste après la décision du premier ministre Jean Chrétien de présenter une motion en ce sens au Parlement avant la fin de l'année, pourrait enclencher la mise en œuvre juridique du protocole, dix ans et

quelques mois après l'adoption de la Convention de Rio sur les changements climatiques.

Pour entrer en vigueur, le protocole de Kyoto doit être signé par un certain nombre de pays de son Annexe 1, i.e. les pays industrialisés, en tant que premiers responsables de l'amplification de l'effet de serre, dont les émissions globales totalisent au moins 55 % du total du groupe. La Russie est du nombre des pays de l'Annexe 1, mais pas la Chine, qui fait partie du bloc des pays en voie de développement dont les réductions obligatoires ne devraient dé-

marrer qu'autour de 2010. Ce principe, dit de la «responsabilité différenciée», a été adopté pour permettre aux pays en voie de développement de bénéficier d'un répit en matière de production énergétique malpropre afin de rattraper le niveau économique des pays riches.

D'après les spécialistes, la ratification par le Canada et la Russie permettrait de franchir le seuil des 55 % d'émissions au-delà desquels le protocole deviendra un traité liant juridiquement ses parties.

Mais il reste des incertitudes, tant au Canada qu'en Russie. Hier, le mi-

nistre de l'Environnement, David Anderson, ne cessait de dire, en entrevue, «si le Canada ratifie...» plutôt que «lorsque le Canada...». Cela a suffi à relancer les conjectures. Certains évoquaient la possibilité d'un vote libre aux Communes, ce qui priverait cependant le Parti libéral du crédit politique de ce geste historique.

Du côté de la Russie, tout n'est pas acquis. Pour le premier ministre Mikhail Kasyanov, les étapes de la ratification dans son pays sont complexes, mais il estime pouvoir l'obtenir cette année. Quant au premier ministre chinois, Zhu Rongji, il a souhaité que «d'autres pays industrialisés» adhèrent aussitôt que possible au protocole, une allusion non voilée aux États-Unis, qui s'autorisent à aller en sens contraire de la communauté internationale malgré leur responsabilité de premier pollueur de la planète.



AGRICULTURE

Des bouches à nourrir et un sol à protéger

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Prendre soin de son garde-manger. Depuis une dizaine d'années, le monde agricole tout comme l'industrie agroalimentaire tendent à changer leur fusil d'épaule pour entrer davantage en relation symbiotique avec les écosystèmes et la nature. Face à l'inéluctable accroissement de la population mondiale — 90 millions de nouvelles bouches à nourrir par an — et les limites imposées par les surfaces exploitables de la planète bleue, le virage est plus que nécessaire. En théorie. Car sur le terrain, les mesures prises pour inscrire la culture des sols et l'élevage dans une logique de développement durable restent encore timides et surtout contraintes aux sacro-saintes lois du marché...

Difficile d'en être autrement. Dans un milieu désormais hautement industrialisé, foncièrement compétitif et tourné vers la rentabilité, la productivité et le rendement, les mentalités évoluent lentement. Mais elles évoluent, assure Marcel Michaud, conseiller en agroenvironnement pour l'Ordre des agronomes du Québec: «Aujourd'hui, les pratiques agricoles se veulent de plus en plus respectueuses de l'environnement. La préservation des ressources fait partie des préoccupations du moment chez les agriculteurs qui, de la remise en question, passent désormais aux actes pour protéger les cours d'eau, réduire les productions de déchets, l'utilisation d'intrants chimiques et garantir la sécurité alimentaire.»

Du rêve, de la belle utopie, comme le voyait pendant des années Francesco di Castri, président du Comité de suivi de l'Unesco du Sommet de Rio, le développement durable deviendrait donc une réalité dans le monde agricole. Avec, en trame de fond, des mesures concrètes prises pour assurer une saine gestion de nos ressources alimentaires et ainsi mieux nourrir les humains d'aujourd'hui... sans compromettre la survie de ceux de demain. Au programme: l'amélioration des méthodes d'alimentation du bétail afin de réduire la production de fumier à la source, la mise en place de techniques culturales moins dommageables pour les sols, de groupes-conseils en agroenvironnement versés dans le soutien des agriculteurs, la diminution, voire même l'abandon, des pesticides au profit de solutions mécaniques ou plus naturelles, l'aménagement des cours d'eau pour les protéger des contaminants d'origine agricole... Et la liste est loin d'être exhaustive.

Loi de combattre aussi à la racine les maux (maladies chroniques dans les cheptels, pollutions, production dénaturée...) dont souffrent nos campagnes, s'insurgent régulièrement les aficionados du «retour au naturel». «Mais c'est ainsi, poursuit M. Michaud. Les forces économiques en présence sont désormais beaucoup trop fortes. Trop concentrées aussi. Tout ce que nous pouvons faire c'est de s'attaquer aux effets pervers de l'industrialisation et de la mondialisation de l'agriculture. Comme on le fait d'ailleurs avec les gaz à effet de serre.»

Les propos sont lucides. Et ils expliquent en partie la croissance fulgurante, depuis plusieurs années, de l'agriculture dans sa version biologique qui «amène les producteurs à changer radicalement leurs méthodes de production à la base pour un meilleur respect de la nature», estime Frédéric Paré, d'Équiterre. Le modèle est, certes, encore loin d'être généralisé à l'ensemble de nos campagnes. Mais il semble insuffler chez les producteurs comme les consommateurs de nouvelles valeurs garantes d'un avenir meilleur. À commencer par la mise au rancart de la «qualité cosmétique des aliments». «Si tout le monde se mettait à négliger cette dimension des produits agricoles qu'on achète, l'agriculture ne s'en porterait que mieux, estime M. Michaud. On utiliserait alors moins de produits chimiques, limitant du même coup leurs effets pervers sur l'environnement.» Qu'on se le tienne pour dit!

La Terre appartient à tout le monde...



HOWARD BURDITT REUTERS

DES MANIFESTANTS français ont déroulé une bannière devant un immense globe terrestre, à Johannesburg, avec un message simple: la planète a été vendue aux intérêts de la grande entreprise.

URBANISME

Vivre en ville sans bousiller la planète

C'est avec surprise, enthousiasme mais également scepticisme que les Canadiens ont appris dimanche que le fédéral ratifiera fort probablement le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Année après année, c'est à la hausse plutôt qu'à la baisse que les taux de pollution sont revus au pays, ce qui obligera Ottawa à redoubler d'efforts au cours de la prochaine décennie. Les transports, l'aménagement urbain et l'agriculture sont autant de chantiers sur lesquels pourront travailler les autorités.

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Les villes ne couvrent que 2 % de la surface de la planète alors qu'elles comptent pour environ 78 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine, 76 % de la consommation de bois industriel et 60 % de toute l'eau utilisée pour les besoins humains. Il faut donc agir, clament de plus en plus de gens soucieux de léguer à leurs enfants un monde viable.

La récente décision du premier ministre Jean Chrétien, qui s'engageait dimanche à soumettre au vote du Parlement la ratification du protocole de Kyoto, souffle un vent d'espoir. Surtout que les villes sont appelées à être de plus en plus peuplées... avec les effets écologiques désastreux qu'on connaît. On estime que, d'ici quatre ou cinq ans, la moitié des habitants de la planète, soit plus de trois milliards de personnes, vivront en mi-

lieu urbain. C'est 20 fois plus qu'il y a un siècle!

«L'expansion rapide des villes augmente du même coup leurs impacts environnementaux», rappelle l'organisme Vivre en ville. On ne parle plus simplement d'impacts écologiques locaux et isolés, comme le smog ou la pollution d'un cours d'eau, mais aussi d'impacts globaux, comme le réchauffement planétaire et l'épuisement des ressources naturelles et énergétiques non renouvelables.

Le problème n'étant pas nouveau, les urbanistes, les écologistes, les architectes et autres spécialistes de la chose planchent sur une recherche de solution depuis... que la voiture fait des ravages, en fait. La conclusion: le développement des villes en fonction de l'automobile, un concept qui remonte aux années 60, a éloigné le bipède du milieu dans lequel il vit. Le tout-à-l'auto a permis à l'étalement urbain de prendre tout son sens, reléguant le piéton au rang de nuisance.

«Notre modèle d'urbanisation nord-américain (étaillé, basé en grande partie sur l'utilisation de l'automobile, sur des banlieues dortoirs à faible densité résidentielle et sur la ségrégation des fonctions accroissant les déplacements motorisés) contribue de manière significative à élever nos niveaux d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'énergie, de ressources naturelles et d'espace», prévient à cet égard l'organisme québécois Vivre en ville.

Il est donc temps de renverser la vapeur, entend-on de plus en plus fréquemment, afin de redonner à tous une meilleure qualité de vie, de diminuer la consommation de ressources non renouvelables et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce faire, un concept centenaire a été dépoussiéré: le transit orienté développement. Il s'agit ici de rapprocher les gens des axes de transport collectif, comme les lignes de métro, les voies réservées d'au-

tobus, les tramway. En densifiant ces pôles et en augmentant leur mixité, on assure à tous un accès rapide et facile aux services de proximité comme aux différents points névralgiques de la ville. On accroît également de cette façon la convivialité des quartiers, assurant du coup une place prépondérante au piéton.

Mais il y a plus, le développement urbain ayant une incidence sur bien des aspects de notre vie, les stratégies à mettre en avant doivent intégrer, selon Vivre en ville, des aspects favorisant la viabilité sociale, économique et environnementale des collectivités. La préservation et l'utilisation cohérente de nos espaces, la sécurité et la qualité de vie des résidents, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air et de l'eau ne sont que quelques illustrations de ces nouveaux enjeux du développement urbain à considérer.

«La façon d'aménager nos agglomérations a une incidence directe sur beaucoup d'éléments clés reliés aux GES [gaz à effet de serre]: nos besoins en déplacements, notre dépendance envers l'automobile individuelle, la rentabilité et le succès des transports collectifs, l'efficacité énergétique de nos bâtiments et nos villes, etc. C'est pourquoi l'aménagement du territoire, au Québec comme ailleurs, représente la clé pour résoudre de façon durable les problèmes environnementaux», croit Vivre en ville, comme la plupart des spécialistes qui se sont penchés sur la question d'ailleurs.

En Europe, la question est moins d'actualité puisque des villes comme Paris, Amsterdam ou Londres ont été construites en hauteur plus qu'en largeur, manque d'espace oblige. En Amérique du Nord, toutefois, beaucoup de travail reste à faire afin de resserrer le développement urbain et de mettre fin à l'effet trou de béigne.

TRANSPORTS

Rouler à en perdre la boule

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

S'il y a un domaine où tout est à faire en matière de développement durable, c'est bien les transports. Réinventer nos façons de nous déplacer et de transporter les marchandises afin d'endommager le moins possible l'environnement, voilà une recette simple sur papier... que l'on a encore de la difficulté à réaliser sur le terrain.

Avec le tout-à-l'auto, cette vision du développement des transports qui caractérise la mobilité urbaine depuis une quarantaine d'années, les villes ont troqué la pollution industrielle pour la pollution individuelle avec le résultat qu'on connaît: depuis 10 ans, le Canada n'a pas réduit mais augmenté ses émissions de gaz à effet de serre, de près de 20 % au-dessus du niveau de 1990 alors qu'il s'était engagé à les diminuer de 6 %.

«Le problème, c'est vraiment la croissance du parc automobile depuis le milieu des années 60», explique Al Cormier, président-directeur général du Centre pour un transport durable. Les émissions de gaz à effet de serre proviennent de trois sources importantes qui sont chacune responsables d'un tiers des rejets: l'industrie, la génération d'électricité et les transports. Alors qu'avant les transports étaient loin d'être une telle source de pol-

lution, aujourd'hui, ils prennent de plus en plus de place.

Et ce, paradoxalement, malgré la mise au point de nouvelles technologies qui permettent un développement plus durable des transports. Le problème? Bien que les voitures émettent aujourd'hui moins de polluants qu'hier, les bénéfices sont encore inexistantes puisqu'ils sont annulés par la croissance démographique et, par conséquent, la croissance du parc automobile. On s'attend à ce qu'au cours des 40 prochaines années, 800 millions de personnes de plus conduiront une automobile.

Le problème est le même du côté du transport des marchandises. Déjà, en 1990, on évaluait à 60 % son augmentation d'ici 2020. Et puisqu'il est principalement question de camionnage et de transport aérien, c'est la consommation de pétrole, donc de carburant non renouvelable, qui en prend pour son rhume. Notons tout de même que le transport de marchandises ne représente que 30 % de l'énergie consommée. Le déplacement des personnes est responsable du 70 % restant.

Le Canada fait piètre figure en matière de transport durable, ce qui lui donne une grande latitude pour s'améliorer. Selon le Centre pour un transport durable (CTD), «d'un point de vue environnemental, le transport au Canada est de moins en moins

durable. La consommation d'énergie par le secteur des transports croît à un rythme supérieur à celui des autres secteurs. Certains polluants locaux et régionaux associés aux activités de transport montrent des concentrations inacceptables».

Pourtant, le transport durable existe. Il ne manque que la volonté des élus, des entreprises et des particuliers. Avec la promesse faite dimanche par le premier ministre Jean Chrétien de soumettre au vote du Parlement la ratification du protocole de Kyoto, les choses pourraient donc changer pour le mieux, changer pour un transport durable.

Transports alternatifs

Définissons d'abord le transport durable: «c'est un aspect de la durabilité mondiale dont l'objet est de permettre de répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs», selon le CTD.

Dans cette optique, le but du jeu est donc maintenant de privilégier les modes de transport alternatifs, c'est-à-dire qui n'épuisent pas les ressources non renouvelables. Pour la mobilité des personnes, on peut penser aux transports en commun, au vélo, à la marche, aux voitures hybrides alliant électricité et pétrole. Du côté du transport des marchandises, le

train et le bateau doivent reprendre la place qu'ils ont jadis occupée dans l'économie.

Mais comment prendre un tel virage? «Ça prend tout d'abord des politiques de développement urbain qui donnent plus de densité», selon M. Cormier, du CTD. À Portland, par exemple, ils se sont fait une couronne autour de la ville et la densification doit se faire à l'intérieur de ce périmètre. C'est plus rentable pour les transports en commun, notamment. Ça permet également aux gens de laisser la voiture à la maison lorsqu'ils vont chercher du pain et du lait!

Cela réglerait déjà bien des problèmes. Mais puisqu'il ne faut pas s'arrêter chemin faisant, les gouvernements doivent faire plus. Ils doivent par exemple encourager une plus grande intégration modale, promouvoir une plus grande utilisation de modes à grande efficacité énergétique, améliorer la planification des transports, intégrer les stratégies de planification urbaines et régionales en matière de transports afin de réduire l'impact des transports sur l'environnement.

Les ingrédients sont donc là, sur la table. Ne manque que la volonté de tous... une réelle volonté, en fait. N'oublions pas qu'un groupe de travail des Nations unies a conclu que l'atteinte de la durabilité exigerait une réduction de la consommation des carburants fossiles d'au moins 50 %.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MONTREAL

Le consulat israélien restera ouvert

Shimon Peres a tenu compte du caractère particulier du Québec

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Israël est revenu sur sa décision de fermer son consulat général à Montréal dans la foulée de fermetures qui menaçaient huit ambassades et plusieurs de ses consulats à travers le monde.

Le ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre d'Israël, Shimon Peres, s'est rendu aux arguments que lui ont présentés la communauté juive du Québec ainsi que la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Premier consulat israélien à ouvrir en Amérique du Nord dès 1949, soit un an après la création de l'Etat hébreu, le consulat général d'Israël de Montréal est sauvé de façon permanente.

«Ce qui a prévalu, ce n'est pas le nombre, mais le caractère spécifique du Québec», a indiqué Joseph Gabay, le président du Congrès juif canadien, section Québec.

Même le président du Congrès juif canadien, Keith Landy, a envoyé une lettre à Shimon Peres, signalant que le Québec ne pouvait être desservi adéquatement par l'ambassade du Canada ou le consulat général de Toronto, a fait valoir M. Gabay. Les organismes communautaires de la communauté juive ont d'ailleurs fait des représentations allant dans le même sens, a-t-il souligné.

«Il y a eu quand même une bonne pression exercée par le milieu», a dit Annie Myara, responsable des relations avec la presse au Consulat général d'Israël de Montréal. Basée principalement à Montréal, la communauté juive du Québec compte plus de 100 000 personnes, dont 20 000 séfarades d'expression française.

«La dimension francophone en Amérique du Nord

devait être prise en compte», tout comme le fait que «Montréal est une grande ville internationale qui accueille une centaine d'organismes internationaux», a fait valoir hier Louise Beaudoin. Dans une lettre qu'elle a adressée le 24 juillet dernier à M. Peres, la ministre soulignait «le rôle capital du seul poste diplomatique israélien desservant la principale communauté francophone de ce continent». Mme Beaudoin a fait la connaissance de M. Peres il y a quinze ans, alors qu'elle représentait le Parti québécois à l'Internationale socialiste et M. Peres, le Parti travailliste d'Israël. Il y a deux ans, le premier ministre Bernard Landry, lors d'une mission en Israël, a rencontré M. Peres.

En 1997, le Québec et Israël ont signé une entente de coopération en matière de culture, d'éducation et de science et technologie. Dans les milieux universi-

taires, les échanges entre Israël et le Québec sont d'ailleurs nombreux.

À la fin de juillet, Israël avait annoncé un plan d'austérité qui comprenait la fermeture de huit ambassades et de plusieurs consulats afin de réaliser des économies de 40 millions de shekels, ou 13 millions de dollars. Les ambassades de Panama, de Nouvelle-Zélande, du Zimbabwe et du Bélarus étaient visées. Dans ce dernier cas, Israël a conservé son ambassade, tout comme les consulats de Marseille et de Montréal. L'Etat hébreu est aux prises avec un énorme déficit budgétaire. Le produit intérieur brut a régressé de 0,5 % l'an dernier, la monnaie nationale a perdu 20 % de sa valeur par rapport au billet vert américain et les dépenses pour la défense ont grimpé en flèche. Chômage et inflation ont atteint des niveaux records.

Les héros de madame Tussaud



CHIP EAST REUTERS

LE MUSÉE de cire de Mme Tussaud à New York a dévoilé hier la reproduction en trois dimensions d'une photo prise par Thomas Franklin lors des événements du 11 septembre. Immortalisés pour l'occasion, les lieutenants George Johnson et Dan McWilliams ainsi que le pompier Billy Eisengrein comptent parmi les figurants de l'exposition Hope: Humanity and Heroism, qui s'ouvre aujourd'hui à New York.

L'après-11 septembre

Les États-Unis souhaitent une hausse du budget militaire... canadien

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La réaction du Canada aux attentats terroristes du 11 septembre dernier a été «extraordinaire et généreuse» à tous les égards... sauf un, affirme l'ambassadeur des États-Unis, Paul Cellucci.

Pour la première fois, M. Cellucci a explicitement déclaré, hier, que le maigre budget militaire du Canada a constitué un sujet de préoccupation aux plus hauts niveaux de l'administration Bush à Washington.

«Nous disions depuis déjà un certain temps — longtemps avant le 11 septembre — que [...] la baisse du pourcentage du PIB alloué au budget de la défense posait problème», a affirmé M. Cellucci en entrevue avec la Presse canadienne, à l'approche du premier anniversaire des attentats terroristes aux États-Unis.

M. Cellucci a aussi indiqué qu'à sa nomination comme ambassadeur, au printemps 2001,

les seules instructions qu'il a reçues du secrétaire d'Etat Colin Powell étaient de travailler à convaincre les dirigeants canadiens de hausser le budget de la défense de leur pays.

Le gouvernement libéral a déposé en décembre dernier un budget de sécurité qui relevait les dépenses liées à la défense d'un modeste 1,2 milliard en cinq ans. Certains, dont un comité parlementaire multipartite et le Vérificateur général, ont soutenu que les forces armées ont besoin d'au moins un milliard par année de plus, sur un budget de 11,2 milliards.

«Nous croyons que c'est important pour le Canada [...] pour l'Amérique du Nord [...] pour le monde», a dit M. Cellucci, en parlant d'une armée canadienne plus importante et mieux équipée. «Aussi allons-nous continuer à inciter respectueusement les leaders ici au Canada [...] à mettre davantage d'argent dans la défense.»

Par ailleurs, M. Cellucci n'avait que des éloges pour les Cana-

diens qui ont ouvert leurs foyers aux passagers américains des vols déroutés le 11 septembre, et pour ceux qui ont offert une aide humanitaire par la suite. Il a aussi évoqué le niveau «extraordinaire» de coopération atteint entre les services de police et de renseignement canadiens et leurs homologues américains.

Et il a souligné que le travail sur l'Initiative frontière efficace — qui permet d'accélérer le passage à la frontière des grands voyageurs à faible risque — ainsi que l'amélioration du tri des immigrants en Amérique du Nord se sont avérés un franc succès.

Il a écarté les doléances canadiennes au sujet de litiges commerciaux tels que ceux du bois d'œuvre, de l'agriculture et des industries à caractère culturel, soutenant que c'était là un phénomène normal dans des secteurs en concurrence.

Le vice-premier ministre John Manley affirme pour sa part qu'il ne voit rien à redire sur la façon dont son gouvernement a réagi

aux événements — notamment en adoptant des lois antiterroristes controversées — ni sur les sommes consacrées à la cause.

«Je ne crois pas que nous soyons allés trop loin», a soutenu M. Manley en entrevue hier.

Dans son dernier budget fédéral de décembre, Ottawa a réservé huit milliards, pour cinq ans, au renforcement de la sécurité canadienne. Le gouvernement fédéral a aussi adopté de nouvelles lois autorisant entre autres l'arrestation préventive, la détention sans que des accusations aient été portées et la saisie d'actes financiers.

Ces mesures, ainsi que d'autres, ont amené des critiques, dont celle du commissaire fédéral à la protection de la vie privée, George Radwanski, qui a lancé une mise en garde contre le danger de glisser vers un Etat policier.

M. Manley a fait valoir que ces nouvelles dispositions sont nécessaires, parce que la menace du terrorisme plane toujours.

Comité de la Défense du Sénat

La défense côtière devrait se faire conjointement avec les États-Unis

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Un rapport unanime d'un comité du Sénat recommande fermement aujourd'hui que le gouvernement canadien améliore rapidement les capacités de défense côtière du pays.

Le rapport souligne que le Canada et les États-Unis collaborent pour la défense de l'espace aérien de l'Amérique du Nord mais n'ont pas de système comme NORAD pour défendre les côtes.

Le Canada a des milliers de kilomètres de côtes et des centaines de ports à surveiller. Selon le sénateur Michael Meighen, si la surveillance côtière n'est pas à la hauteur, les organisations terroristes vont essayer de profiter de la situation pour introduire des effectifs et même des armes nucléaires.

Le rapport demande un mécanisme de collaboration et de planification pour la défense maritime du continent et préconise que les troupes terrestres des deux pays recommencent également à s'entraîner conjointement.

Le comité sénatorial de la Défense estime que, si le Canada ne prend pas toutes les mesures nécessaires, les États-Unis assureront seuls et peut-être unilatéralement la défense de l'Amérique du Nord.

Les côtes canadiennes seraient pour les terroristes un rêve devenu réalité, avec leurs nombreux petits ports pouvant servir à des entrées clandestines, souligne le comité du Sénat.

La surveillance côtière et les programmes de vérification sont en fait menés à la pièce, pour faire face à des menaces plus classiques comme la contrebande et le trafic d'immigrants, souligne le rapport du comité formé de neuf sénateurs.

Ils demandent donc à Ottawa d'utiliser à temps plein les ressources actuelles, de mieux se coordonner avec d'autres gouvernements et d'exiger que les navires entrant en eaux canadiennes soient équipés d'un dispositif de repérage.

«Nous ne voulons pas passer pour le point faible du continent nord-américain», affirme le sénateur Colin Kenny, président du comité. Il y a une multitude de ces petits ports laissés sans surveillance.

«Il n'y a pas d'âme qui vive, personne ne réagirait si un bateau arrivait avec des choses que nous n'aimons pas voir débarquer», dit-il, en faisant référence aux armes nucléaires, chimiques et bactériologiques.

Chaque jour, entre 850 et 900 navires de plus de 300 tonnes se pointent en vue des côtes est du Canada. Or les gouvernements disposent de beaucoup de ressources pour les recherches et les secours, lesquelles ressources pourraient être coordonnées au besoin, a noté M. Kenny en conférence de presse, mais bien peu sont mises en œuvre régulièrement.

Le comité, qui a entendu des douzaines de personnes et organismes, a fait, entre autres recommandations, celles-ci:

■ instaurer un système prévenant les autorités que tel ou tel navire entre ou sort des eaux canadiennes, avec un transpondeur sur chaque navire et une surveillance 24 heures assurée depuis la base d'Esquimaux, en Colombie-Britannique;

■ coordonner les ressources comme celles des militaires, de la Garde côtière et des services de renseignement.

«Une bombe nucléaire peut être à peine plus grosse qu'une chaise, ça pourrait arriver dans un bateau assez petit qui viendrait jusqu'à la côte et ça pourrait repartir aussitôt par la route», redoute le sénateur.

Selon lui, la mise en œuvre d'un meilleur système de surveillance ne serait pas coûteuse car les ressources existent déjà. Il suffirait de les déployer pour qu'elles fonctionnent en tout temps.

Aux États-Unis, les problèmes de cet ordre ne sont pas aussi aigus car les agents de la Garde côtière, contrairement à ceux du Canada, sont armés et ont des prérogatives pour appliquer les lois.

Où a-t-on mis la tête?

Offrez-vous une Rentrée fracassante!
Un dîner-conférence en compagnie de
M. Omar Aktouf, Ph.D.

à l'occasion du lancement de son livre :
La stratégie de l'autruche
Post mondialisation, management
et rationalité économique.

Le 10 septembre 2002, de 11h00 à 14h00
Hôtel Reine Elizabeth - 900, boul.
René-Lévesque Ouest, Montréal

Conférence de 2 heures

• L'analyse des causes de la dérive financière actuelle
• Les pistes d'action les plus intelligentes pour un gestionnaire

Renseignements et inscription
514.875.4430 ou 1.888.332.3113



Une présentation de :
provente.com

En collaboration avec :
BOC GAZ

FONDATION DE l'entrepreneurship

Chrétien et Bush discuteront de sécurité

(AFP) — Le président américain George W. Bush rencontrera lundi le premier ministre Jean Chrétien à Detroit pour discuter de la coopération frontalière entre les deux pays, a confirmé hier la Maison-Blanche. «Les deux dirigeants passeront en revue les progrès ac-

complis en matière de coopération frontalière accrue entre les États-Unis et le Canada à la suite des attentats du 11 septembre», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer en précisant qu'ils aborderaient aussi «d'autres questions de caractère bilatéral et international». En décembre dernier, des responsables des deux pays avaient décidé la mise en œuvre d'un plan d'action en 30 points pour renforcer leur sécurité frontalière sans entraver

les très importants flux commerciaux entre les deux pays, ni le tourisme.

Une autre victime du virus du Nil

(PC) — Un homme de New York est mort après avoir contracté le virus du Nil, devenant ainsi la première victime connue de cette maladie dans cette ville cette année, a fait savoir le département

de santé de la métropole. Si la cause du décès est confirmée par le centre américain de contrôle des maladies et de prévention (U.S. Center for Disease Control and Prevention, ou CDC), il s'agirait de la 32^e mort associée au virus du Nil aux États-Unis cette année. L'homme du comté de Queens, âgé de 73 ans, a été hospitalisé vendredi et est décédé deux jours plus tard. Il y a eu trois autres cas de maladie à New York cette année.

LES ACTUALITÉS

Mammographie

Pauline Marois discute finances avec son homologue français

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — La ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, a rencontré hier à Paris son homologue français, Francis Mer.

Cette prise de contact, qualifiée de «très intéressante» par la vice-première ministre, a été dominée par la question de l'équilibre des finances publiques.

La réduction du déficit est, avec la baisse des impôts, une des grandes priorités du nouveau gouvernement français, qui nourrit l'ambition d'équilibrer ses dépenses et ses recettes dès 2004, un objectif déjà compromis par une croissance moins forte que prévu.

Mme Marois a donc profité de l'occasion pour vanter la «réussite» du gouvernement Landry en cette matière. Le grand argentier français aurait souligné la performance québécoise.

«Il a été impressionné par le fait qu'on ait atteint l'équilibre, a-t-elle raconté. Mais je lui ai bien dit que cela restait fragile, que ça demeurait une préoccupation de tous les jours.»

«Il faut maintenir le cap sur la rigueur», a-t-elle ajouté.

Les deux ministres ont d'ailleurs évoqué la possibilité d'intensifier les échanges en matière de gestion des finances publiques à la faveur de la visite que le chef du gouvernement, Jean-Pierre Raffarin, effectuera au Québec au cours des prochains mois dans le cadre des «visites alternées» de premiers ministres.

Au cours de son passage au ministère de l'Économie et des Finances, Mme Marois s'est aussi entretenue avec le ministre délégué au Budget, Alain Lambert. La vice-première ministre est le deuxième membre du gouvernement à se rendre à Paris depuis les élections présidentielles du printemps.

Une nouvelle étude nourrit la polémique

Le cancer du sein tuerait autant en dépit d'un meilleur dépistage

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'établissement d'un diagnostic précoce d'un cancer du sein semble avoir peu d'effet sur la réduction du nombre de décès reliés à cette maladie chez les femmes dans la quarantaine, indique une nouvelle étude conduite par des médecins torontois.

C'est ce qu'établissent l'Étude canadienne de dépistage du cancer du sein menée auprès de 50 000 femmes de 40 à 49 ans recrutées dans l'ensemble du pays entre 1980 et 1985.

«Les données de cette étude sont tout à fait frappantes et tout à fait claires», a déclaré Cornelia Baines, professeur de médecine à l'université de Toronto et membre de l'équipe de recherche.

«Les mammographies sont en mesure de détecter plus de cancers et des plus petits cancers, mais elles ne réduisent pas le nombre de décès dus au cancer du sein», a-t-elle précisé.

Les résultats de cette étude ne devraient pas dissuader les femmes de subir de tels tests, a déclaré le chirurgien Irving Koven, de l'hôpital Mount Sinai, à Toronto, et spécialiste du traitement du cancer du sein.

«Je crois que les femmes doivent disposer de toutes les informations disponibles, connaître le pour et le contre de la mammographie pour être en mesure de prendre une décision éclairée.»

Le docteur Koven a aussi fait valoir que la mammographie s'est développée au cours des dernières décennies, depuis que l'étude a été entreprise.

Il appert que la moitié des femmes incluses dans l'étude ont passé quatre ou cinq mammographies par année, alors que les femmes constituant l'autre moitié ont eu un simple examen de routine

des seins fait par leur médecin de famille.

Le recours à la mammographie s'est révélé avantageux pour détecter un cancer du sein mais n'a pas nécessairement permis de sauver des vies, établit l'étude publiée dans *Annals of Internal Medicine*.

Au terme d'un suivi sur 13 années, 592 femmes se trouvant dans le groupe ayant eu accès à la mammographie ont obtenu un diagnostic de cancer du sein, comparativement à 552 dans l'autre groupe.

Et en 1996, 105 femmes du groupe ayant profité de la mammographie étaient mortes d'un cancer du sein, comparativement à 108 femmes dans l'autre groupe.

Les participantes à l'étude — la seule menée à ce jour pour évaluer spécifiquement l'efficacité de la détection par mammographie faite chez les femmes de ce groupe d'âge — avaient été distribuées au hasard dans un groupe ou dans l'autre.

Une stratégie gagnante pour les femmes dans la quarantaine est d'être attentive à leurs seins au moment où elles s'habillent ou prennent une douche, afin de détecter tout changement suspect et, le cas échéant, d'en parler à leur médecin, a dit Mme Baines.

Le cancer du sein est le cancer le plus souvent diagnostiqué chez la femme. Il arrive en deuxième place comme étant celui qui cause le plus souvent la mort.

Plus de 5400 Canadiennes mourront du cancer du sein cette année, selon la Société canadienne du cancer.

A la direction de l'Association canadienne des radiologistes, on ne s'est pas montré surpris, hier, des conclusions de l'étude en question.

Le vice-président, Normand Laberge, a fait remarquer qu'il s'agissait d'une étude parmi de nombreuses autres et qu'une majorité d'études internationales étaient favorables à la mammographie.

Vous avez dit Vimy ou Vichy?

Le ministre de la Défense en a fait sourire plus d'un en confondant les deux

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le ministre de la Défense, John McCallum, s'est attiré les railleries d'historiens canadiens pour avoir confondu Vimy, site d'une victoire canadienne en France pendant la Première Guerre mondiale, et Vichy, capitale du gouvernement du maréchal Pétain sous le régime des occupants nazis.

Dans une lettre adressée au *National Post* samedi, le ministre, qui commentait un article antérieur sur son manque de connaissance du désastreux débarquement de Dieppe, en 1942, disait avoir été «mal interprété». Mais il poursuivait en affirmant: «Dieppe, comme Vichy plus de deux décennies plus tôt, témoigne de notre fierté comme nation dans la défense de la liberté et de la justice.»

M. McCallum a expliqué lundi avoir voulu dire «Vimy» plutôt que «Vichy». «De toute évidence, c'est une faute de frappe, a-t-il fait valoir en entretien téléphonique. Je voulais dire Vimy.»

La bataille de la crête de Vimy, en 1917, a été la première au cours de laquelle des troupes canadiennes ont combattu comme corps d'armée distinct. Après avoir livré bataille pendant trois jours, les soldats canadiens ont enlevé la crête jusque-là détenue par les Allemands.

Vichy était la capitale du régime de droite instauré par les Allemands après la chute de la France en 1940.

Jack Granatstein, un historien canadien réputé, a fait remarquer que M. McCallum ne manque pas d'historiens spécialisés dans la chose militaire au sein de son ministère et qu'il aurait dû les consulter avant de rédiger sa lettre.

Tout en reconnaissant que la méprise trahit «un certain manque d'attention aux détails et une affligeante ignorance en matière d'histoire canadienne», il

Les filles qui se croient obèses sont davantage portées vers la cigarette

(PC) — Les adolescentes qui considèrent avoir un problème de poids sont plus susceptibles de commencer à fumer que celles qui sont bien dans leur peau, démontre une étude récente. Les résultats de cette étude tombent à un moment où l'obésité est en hausse et que le cancer du poumon demeure celui qui fait le plus de victimes chez les Canadiennes. Les chercheurs de l'Institut des sciences cliniques d'évaluation, du Groupe de recherche sur le tabac de l'Ontario et du Centre pour l'accoutumance et la santé mentale ont trouvé que les adolescentes qui s'estiment grasses ont 50 % plus de chances de se mettre à fumer que celles qui estiment

avoir un poids santé ou qui se trouvent trop minces. De même, les adolescentes qui ont pris diverses mesures pour contrôler leur poids — exercices, repas sautés, pilules, recours au vomissement — sont davantage susceptibles de fumer que celles qui n'ont rien tenté du genre, selon cette étude publiée dans *Le Journal canadien de santé publique*. L'étude en question, rendue publique hier, est basée sur les réponses fournies par 2000 filles et garçons ontariens ayant participé à un sondage portant sur l'usage de drogues illicites, de produits du tabac et de produits alcooliques.

Hors des murs, Satan!

(AFP) — Le département des prisons du Kentucky a interdit à un détenu de se livrer au culte de Satan, une pratique considérée comme dangereuse pour la sécurité de la prison de Green River, près de Lexington.

«Nous avons demandé la suspension de ce culte car nous avons des informations montrant qu'il peut causer une menace à la sécurité de l'établissement», a expliqué hier la porte-parole du département des prisons de cet État, Lisa Carnahan. L'affaire a éclaté lorsque la presse locale s'en est emparée la semaine dernière en posant des questions embarrassantes, notamment sur l'apparente bénédiction qu'accordaient les autorités à la pratique du culte satanique. La porte-parole a souligné que le détenu, dont l'identité et le délit n'ont pas été précisés, «recrutait activement des membres, les convertissait et priait avec eux sur la pelouse, à l'intérieur de l'enceinte de la prison».

Le mur du son

(AFP) — Un parachutiste français de 58 ans s'apprête ce mois-ci à franchir le mur du son en chute

libre, un exploit qu'il veut réaliser en sautant d'un ballon à une altitude de 40 000 mètres au-dessus des grandes plaines du centre du Canada. Michel Fournier, ancien commandant de l'armée, a affirmé lors d'un point de presse télévisé hier que son «grand saut» pourrait avoir lieu dès demain, si les conditions météorologiques sont favorables, et pas plus tard que le fin septembre. «Au total, le saut va prendre six heures» dont trois pour l'ascension du ballon, a expliqué le Bordelais, qui sera vêtu d'une combinaison inspirée de celle des astronautes pour établir ce record. Arrivé au plafond d'altitude, il se lancera vers le sol et passera 6 minutes 25 en chute libre avant d'ouvrir son parachute à 3000 pieds (1000 mètres environ). En cas de problème, un autre parachute de sécurité devrait s'ouvrir à 1000 pieds d'altitude (330 mètres). «Ça fait partie du rêve de l'homme d'aller plus loin», a-t-il souligné.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

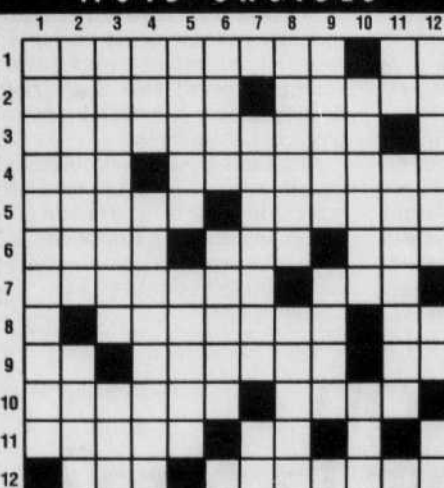
Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Qui a plusieurs étamines. - Caesium.
 - Linéol. - Augment.
 - Qui n'a pas de domicile.
 - Ecorce de chêne. - Plume de couverture.
 - Boyard d'un animal de boucherie. - Inquiétude très vive.
 - Ingénieur français, précurseur de l'aviation 1841-1925. - Existence. - Ecorce de chêne.
 - Matière contenue dans l'oreille. - Berceau (Can.).
 - Charge d'un magistrat municipal. - De la.
 - Steradian. - Qui occupe un rang indéterminé. - Face du dé.
 - État d'une voix qui mue. - Divinité de l'Amour.
 - Publie. - Post-scriptum.
 - Période. - Pousser d'un seul coup deux billes très rapprochées.
- VERTICALEMENT**
- Répétition mécanique de phrases.
 - Oiseau échassier. - Râpeux.
 - Marchande de laine. - Mélodie.
 - Force associée au yang. - Prévoyante.
 - Barbe de l'épi. - Gracie.
 - Aune africain. - Purnée des étangs.
 - Anémone. - Pluton.
 - Revient. - Séparation d'éléments d'un mot.
 - Pénètre. - Être ouvert.
 - Dissimulation. - Armée.
 - Chlore. - Danse hongroise.
 - Membre de sectes religieuses des débuts de l'islam. - Usages. - Métal précieux.

Solution d'hier

1. CROQUIS
2. CROQUIS
3. CROQUIS
4. CROQUIS
5. CROQUIS
6. CROQUIS
7. CROQUIS
8. CROQUIS
9. CROQUIS
10. CROQUIS
11. CROQUIS
12. CROQUIS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR MUNICIPALE DE 02-01800-4 VILLE DE TERREBONNE Partie demanderesse c. DU SABLON SEBASTIEN Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de DU SABLON SEBASTIEN seront vendus par huissier le 13 septembre 2002 à 10:00 heures, au 2946 rue Leman à Mascouche, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en un téléviseur de marque Panasonic et accs., un magnétoscope et accs., un stéréo double cassette Deck de marque Kenwood et accs., et suivant... Condition: argent comptant ou chèque visé. DANIEL BARRETTE, huissier de justice District de Laval LATRAVERSE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 1717 Boul. St-Martin O., #235 Laval, QC, H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8869 Fax: (450) 978-9013.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL COUR DU QUÉBEC NO 505-02-017062-021 Commission Scolaire des Patriotes Partie Demanderesse -vs- Lauzon, Martin Partie Défenderesse. Le 17^{ème} jour de Septembre 2002 à 10h00, au 356 rue Deschênes (St-Anne/Versch.), QC, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Lauzon, Martin, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Pontiac Sunfire Noire 322/1270V/S16247 Modèle GT Manuel et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gauthier, huissier du district de Longueuil, MAURICE GAUCHIER, HUISSIER DE JUSTICE, 14 Davis St-Bruno, Longueuil, Qc, J3V 1C8. Tél.: (514) 817-2085.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que suite au décès de NOELLA BUORDON, en son vivant domiciliée au 3860, Boulevard Lévesque Ouest, Ville de Laval, Québec, H7E 2P8, survenu le dix-huit avril 2002, un inventaire des biens a été fait par Suzanne Lévesque et Gilbert Lévesque, liquidateurs, le 29 août 2002, devant Me Robert Chartrand, Notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Robert Chartrand, Notaire, au 208, Boul. Ste-Rose, Ville de Laval (Ste-Rose), Québec, H7L 1L6. Donné à Laval, ce 30 août 2002. ME ROBERT CHARTRAND, Notaire

Prenez avis que monsieur Ibrahim ASSI, domicilié au 20621 Lakeshore, à Baie D'Urfe (Québec), H9X 1R3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Brian ASSI.

FONDATION MARIE-VINCENT
1 888 961-2633

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Ordonnance

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 21 août 2002, a adopté l'ordonnance suivante :

Ordonnance 5 sur l'identification de matériaux non organiques pouvant être utilisés comme matériaux de recouvrement dans un site d'enfouissement de déchets (Règlement sur les tarifs (exercice financier de 2002) (02-0231))

Cette ordonnance est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, rue de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, 4 septembre 2002
La greffière
Me Jacqueline Leduc

Appels d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement du Sud-ouest Service des travaux publics de l'arrondissement

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 6045, boul. Monk, Montréal (Québec) H4E 3H5 pour:

Contrat de transport de neige 2002-2005, pour le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Soumission: STP-22-02-004
Date d'ouverture: 20 septembre 2002

Description: Transport de neige, 2002-2005, contrats T02-81 et T02-82

Dépôt de garantie: des chèques visés de 10 000 \$ et de 8 000 \$ devront accompagner chaque soumission. Le chèque de 10 000 \$ peut être remplacé par une lettre de garantie irrévocable.

Soumission: STP-22-02-003
Date d'ouverture: 20 septembre 2002

Description: Dénivellement, 2002-2006, contrats N02-85

Dépôt de garantie: des chèques visés de 27 000 \$ et de 25 000 \$ devront accompagner chaque soumission. Le chèque de 27 000 \$ peut être remplacé par une lettre de garantie irrévocable.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, à

compter du 4 septembre 2002, contre un dépôt de 100,00 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal, pour chacune des soumissions.

Documents disponibles au Bureau Accès Montréal Sud-Ouest
6255, boul. Monk, Montréal (Québec) H4E 3H8 (514-872-6458)
Heures de bureau: de 9h00 à 17h00.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 14 heures le 20 septembre 2002 au bureau d'arrondissement situé au 6045 boul. Monk, salle 022, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements:
Monsieur Jean Lewis,
(514) 872-7129

Montréal, le 4 septembre 2002.

Le Secrétaire d'arrondissement substitut
Nicole Paquette

DEMERS BEAULNE LACHANCE INC.

Syndic de faillite

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
ORLAC TRANSPORT INC., société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 580, rue Davidson, bureau 3, Montréal (Québec).

AVIS est donné que **ORLAC TRANSPORT INC.**, a fait cession de ses biens le 28 août 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 septembre 2002, à 10 h 30, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 29^{er} jour d'août 2002.

DEMERS BEAULNE LACHANCE INC., SYNDIC
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 23 août 2002, **147017 CANADA INC.**, a fait cession de ses biens et ayant sa principale place d'affaires au 12259, Boul. Laurentien, Ste 103, Montréal, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 septembre 2002 à 10 h 00, au bureau du Syndic, 50, Place Crémazie ouest, bureau 210, Montréal, Québec.

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic
HENRY SZTERN, C.A., Syndic/Administrateur
50, Place Crémazie Ouest
Bureau 210
Montréal (QC) H2P 2R4
Tél.: (514) 382-0007
Téléc.: (514) 382-9526

«Quand je serai grand, je serai guéri»

Notre mission :
augmenter les chances de guérison des enfants atteints de cancer au Québec.

Fondation Charles-Bruneau
(514) 256-0404

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE ASCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)



Allergique? Pas de panique!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tél./Téléc. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Helmut Kohl a gaffé,
Gerhard Schroeder
exige des excuses

Mayence (AFP) — Le chancelier allemand Gerhard Schroeder a demandé hier des excuses à son prédécesseur, Helmut Kohl, qui aurait qualifié le social-démocrate Wolfgang Thierse de «pire président de la Chambre des députés depuis Hermann Goering», le dignitaire nazi. «J'attends des excuses. La comparaison était indécente et historiquement erronée», a déclaré le chancelier social-démocrate au cours d'un meeting électoral à Mayence. «Il faut qu'il y ait des limites, même en période électorale», a poursuivi M. Schroeder, candidat à sa réélection aux législatives du 22 septembre. Pour sa part, l'ancien chancelier Kohl (1982-1998) a refusé hier de confirmer la déclaration qu'il aurait faite en privé tout en rectifiant le tir. «Je refuse de prendre position sur le contenu d'une conversation privée», a-t-il écrit dans un communiqué, qualifiant d'«insupportable» le fait que des journalistes puissent espionner de telles conversations. «Loin de moi l'idée de comparer le membre d'un parti démocratique avec celui d'un parti totalitaire», a-t-il tempéré, tout en ajoutant: «D'après mes observations, Wolfgang Thierse est le président du Bundestag qui a exercé ses fonctions de la manière la plus partisane.» La révélation, lundi dans les colonnes de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, du contenu de la conversation de M. Kohl, jeudi dans le restaurant du Parlement, a suscité l'émotion de la classe politique allemande. Hermann Goering a été chef des SA (sections d'assaut) d'Adolf Hitler et élu député en 1928, puis président du Reichstag en 1932. Il usa de son influence pour faciliter l'accession d'Hitler au poste de chancelier en 1933.

Un référendum sur le roc
de Gibraltar

Gibraltar (Reuters) — Le gouvernement de Gibraltar a annoncé hier qu'il organiserait unilatéralement le 7 novembre un référendum sur la souveraineté de la colonie britannique du sud de la péninsule ibérique. «La question posée au référendum sera limitée à la seule question de la souveraineté partagée. Sa formulation exacte sera annoncée en temps utile», ajoute le gouvernement dans un communiqué. Londres et Madrid ont exclu de reconnaître la légitimité d'une telle consultation, qui risque néanmoins de compromettre leurs pourparlers sur un partage de souveraineté et un règlement du différend qui les oppose depuis 300 ans au sujet du petit territoire occupant une position stratégique. En décidant d'un référendum, le ministre principal de Gibraltar, Peter Caruana, réagissait à un discours prononcé le 12 juillet au Parlement de Westminster par le secrétaire britannique au Foreign Office, Jack Straw, qui annonçait un accord de principe entre les deux pays sur un partage de souveraineté. Caruana avait alors dénoncé «une trahison gratuite» des droits et des aspirations des habitants de Gibraltar, affirmant que «l'enfer gèlerait» avant que ces derniers n'acceptent une telle idée. Dans leur très grande majorité, les 30 000 habitants du territoire souhaitent rester britanniques.

Le pouvoir espagnol réclame
l'interdiction de Batasuna

Madrid (Reuters) — Les autorités espagnoles ont demandé hier à la Cour suprême d'interdire le parti nationaliste basque Batasuna en raison de son soutien présumé à l'organisation indépendantiste armée ETA. La police a fermé les bureaux et autres propriétés de Batasuna sur ordre du juge madrilène Baltasar Garçon qui, la semaine dernière, a suspendu les activités de ce parti pour au moins trois ans en l'accusant de financer et d'aider l'ETA. La demande d'interdiction des autorités de Madrid fait suite au vote du Parlement espagnol en faveur de la dissolution de Batasuna parce que ce parti a refusé de condamner clairement les violences commises par l'ETA, qui a tué 836 personnes en 34 ans. Le ministre espagnol de la Justice, Jose Maria Michavila, a présenté mardi 26 dossiers contenant, d'après lui, un millier de preuves liant Batasuna à l'ETA.

L'or d'al-Qaïda est livré
au Soudan, selon le Post

Washington (Reuters) — Le réseau al-Qaïda et le régime déchu des talibans ont fait parvenir plusieurs cargaisons d'or vers le Soudan au cours des dernières semaines, rapportait hier le *Washington Post*, citant des enquêteurs européens, américains et pakistanais. Selon ces sources, l'or a été transféré par bateau depuis le port pakistanais de Karachi jusqu'aux Émirats arabes unis ou en Iran avant d'être convoyé par avion jusqu'à Khartoum. Le *Post* ignore quelle quantité de métal a ainsi été transportée, mais des représentants américains et européens l'ont jugée significative. Selon eux, cela démontre que les deux mouvements disposent encore de larges réserves financières. De mêmes sources, on indique que la destination finale pourrait avoir été choisie en raison des liens d'Oussama ben Laden avec le Soudan. L'instigateur présumé des attentats du 11 septembre y a en effet vécu cinq ans, entre 1991 et 1996.

Sept policiers pro-Russes
sont tués en Tchétchénie

Moscou (Reuters) — Au moins sept policiers ont été tués et onze autres blessés par un tir d'obus ayant visé un véhicule militaire dans la province séparatiste russe de Tchétchénie, rapportait hier l'agence Interfax. Le Bureau du Kremlin pour la Tchétchénie a confirmé le bilan de cette attaque perpétrée contre des policiers tchétchènes employés par l'administration pro-Moscou mais n'a pas détaillé les circonstances de l'incident. Interfax écrit qu'un obus tiré par les rebelles a frappé le véhicule lundi soir lors d'une fusillade survenue au centre de Chali, à une trentaine de kilomètres au sud-est de la capitale régionale, Grozny. Les forces russes combattent depuis 1999 les séparatistes de cette province rebelle où devait se rendre hier une délégation du Conseil de l'Europe dirigée par le président de son assemblée parlementaire, lord Frank Judd, dans le cadre d'une mission d'information.

Tony Blair va publier
des preuves contre Saddam

L'Irak se dit prêt à coopérer, Washington parle de manipulation

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE,
LE MONDE ET LIBÉRATION

Le premier ministre britannique Tony Blair a annoncé hier la publication prochaine d'un dossier prouvant la menace posée par l'Irak et a appelé la communauté internationale à appuyer les efforts américains pour y répondre.

Tout en assurant qu'aucune décision d'attaquer l'Irak n'avait été prise, M. Blair a nettement durci le ton contre le régime de Saddam Hussein, estimant qu'il pose «une menace unique et réelle» contre le Golfe et le reste du monde.

Washington a pour sa part accusé hier les Irakiens d'être des maîtres de la manipulation après que le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz eut affirmé depuis Johannesburg que Bagdad était «prêt à coopérer» sur les inspections en armement de l'ONU en Irak.

M. Blair a affirmé que le régime irakien continue à produire des armes de destruction massive et a promis la publication d'un dossier de preuves à ce sujet par son gouvernement «dans les prochaines semaines».

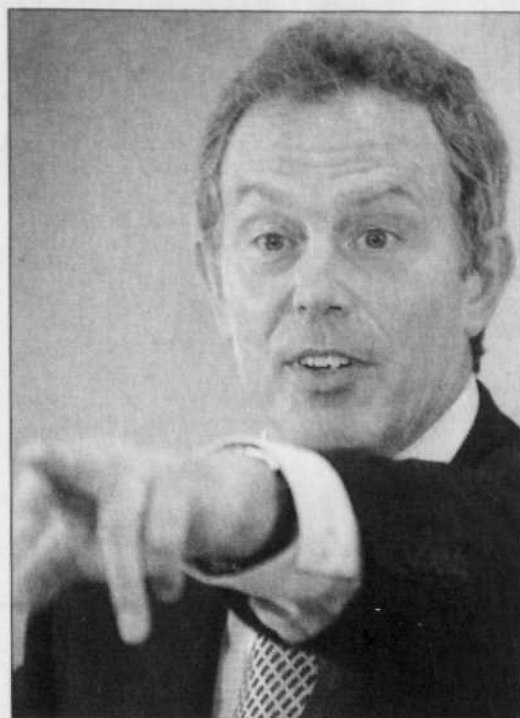
«Il est clair que le débat a évolué», a dit M. Blair devant les journalistes réunis dans sa circonscription de Sedgfield, dans le nord de l'Angleterre.

«Au début, j'avais pensé que nous ne publierions pas [ce dossier] avant que les décisions clés ne soient prises. Je pense maintenant qu'il est probablement mieux d'aller de l'avant», a poursuivi M. Blair, qui s'exprimait sur l'Irak pour la première fois depuis cinq semaines.

La publication d'un tel dossier viserait à réduire l'isolement des États-Unis, dont les menaces d'intervention militaire en Irak sont critiquées par les pays arabes et européens ainsi que par la Chine et la Russie.

Mais cette annonce risque aussi de relancer les conjectures sur l'imminence d'une telle action militaire. La publication à l'automne dernier d'un dossier britannique sur l'implication d'Oussama ben Laden dans les attentats du 11 septembre aux États-Unis avait en effet précédé de peu le lancement de l'offensive américaine contre l'Afghanistan.

M. Blair a évoqué les efforts de Bagdad en vue



REUTERS

Le premier ministre britannique avait publié un dossier à charge contre Oussama ben Laden peu avant le lancement de l'offensive contre l'Afghanistan.

d'obtenir l'arme atomique. Les Irakiens «arrivaient sans aucun doute à un point de capacité [à produire] des armes atomiques» avant le démantèlement de leur arsenal sous la surveillance des inspecteurs internationaux, partis fin 1998. «Je crois qu'il existe certains éléments indiquant qu'ils continuent à le faire.»

En annonçant la publication prochaine d'un rapport prouvant le réarmement de l'Irak, Tony Blair se démarque à nouveau des leaders européens les plus réticents à une intervention militaire contre ce pays.

En marge du Sommet de Johannesburg

L'ombre du Zimbabwe plane
sur l'Afrique du SudGÉRARD BON
REUTERS

Johannesburg — Tandis qu'une bonne partie de la planète a le regard tourné vers le Sommet de Johannesburg, certains Sud-Africains n'ont de leur côté qu'une seule préoccupation: la situation au Zimbabwe.

Les descendants d'Européens, juifs et Indiens redoutent en effet la contagion dans leur pays de la réformation agraire accompagnée d'une expropriation des fermiers blancs, menée dans le pays voisin par le président Robert Mugabe.

«Ici ou là, chez nous, des fermes ont déjà brûlé et on assiste à un début d'exode des non-Africains», dit un officier de l'armée de l'air qui souhaite conserver l'anonymat.

Tout en conduisant un minibus sur une route de Johannesburg, il monte le son de la radio de bord, où le premier ministre britannique Tony Blair tient, sur une station locale, des propos extrêmement durs contre le président Mugabe. «Vous devriez rester plus longtemps pour comprendre ce qui se passe, nous risquons d'aller vers le chaos», commente le militaire.

Comme d'autres cadres de l'armée de l'air, il a loué ses services à une délégation au Sommet de la Terre afin d'arrondir ses fins de mois. Lui-même fait office de chauffeur, mais d'autres soldats assurent la protection rapprochée de congressistes.

Changement de régime

La location de deux voitures de protection avec quatre hommes en armes — dans un pays où quatre millions de personnes possèdent un port d'arme — coûte environ 800 euros par jour.

L'officier décrit un pays en crise, déclin qu'il attri-

bue au changement de régime qui a mis fin à l'apartheid il y a dix ans.

Il affirme que les Blancs n'ont plus le pouvoir dans l'armée et la police, où le gouvernement fait tout pour les inciter à partir en bloquant leurs promotions, et que la violence endémique a atteint l'un des taux les plus élevés du monde.

«Il y a plus de 200 000 viols par an, par exemple. Il y a peu, on dénombrait un policier tué par jour, mais ça s'est amélioré: à présent, c'est un tous les trois jours», dit-il, l'air résigné.

Quand, de l'aéroport militaire de Waterkloof, on prend la route de Johannesburg ou de Pretoria, distante de 65 kilomètres, l'impression est plutôt celle d'un pays riche, moderne et tranquille.

Si ce n'était la terre rouge d'Afrique et les barbelés qui protègent l'accès de nombreux bâtiments, tout évoque plutôt Los Angeles ou Francfort que Yaoundé ou même Abuja, la capitale du Nigeria.

Toutefois, la démographie de la capitale économique et financière du pays a changé depuis le changement de régime.

Les Noirs, qui étaient autrefois tenus à l'écart dans les immenses bidonvilles ceinturant la ville, sont venus vivre dans le centre-ville et les Blancs sont partis dans des ghettos superprotégés, avant les townships ou au delà, dans la lointaine périphérie.

Quelques-uns ont déjà quitté le pays, mais d'autres songent à en faire autant.

«Officiellement, 4000 familles sont parties, mais le chiffre réel est bien supérieur. Beaucoup n'annoncent pas leur départ et conservent une maison en Afrique du Sud», explique Jean-Marie Lebon, attaché à l'ambassade de France.

Le plus violent en 40 ans

Un typhon balaie la Corée



KIM KYUNG-HOON REUTERS

Des pluies diluviennes à Donghae, à l'est de Séoul.

C'est la ville de Kangnung, dans l'est de la Corée du Sud, qui a subi les plus gros dégâts. Les secours s'activent pour atteindre des voitures ensevelies par les coulées de boue et de roche et

l'espoir de retrouver des survivants diminue. Il est tombé dans la seule journée de samedi 871 millimètres de pluie sur cette ville de 230 000 habitants, soit à peu près autant qu'à Paris en un an.

L'annonce de M. Blair survient après l'appel lancé par le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, demandant la diffusion de tous les «renseignements disponibles» sur l'Irak dans un entretien à la BBC dont des extraits ont été diffusés dimanche. M. Blair a ajouté que la menace constituée, selon lui, par Bagdad «n'est pas seulement un problème pour les États-Unis, c'est un problème pour la Grande-Bretagne, pour le monde dans son ensemble».

Retour des inspecteurs de l'ONU

Le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak a été au centre de la rencontre, hier à Johannesburg, entre le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Cette entrevue s'est tenue en marge du Sommet de la Terre. Selon Tarek Aziz, «l'Irak reste prêt à coopérer avec les Nations unies» dans le cadre d'un règlement global «qui traiterait de toutes les questions de manière équitable et raisonnable». Une façon diplomatique de repousser le préalable d'un retour des inspecteurs chargés de contrôler les programmes d'armement de Bagdad, avant tout règlement global. Lundi, le dirigeant irakien avait déjà estimé que «la question [des inspecteurs] n'est pas le seul problème. Les sanctions, l'agression continue, les menaces de guerre, tous ces problèmes sont sur la table».

Côte Nations unies, le porte-parole de Kofi Annan, Hua Jiang, s'est contenté de publier un communiqué indiquant que «la rencontre s'inscrivait dans un dialogue continu entre les Nations unies et les autorités irakiennes, visant à un accord sur un retour des inspecteurs en Irak qui, à son tour, conduirait à une solution globale incluant la levée des sanctions». A la suite de cette rencontre, les cours du pétrole ont nettement reculé hier, le marché espérant un apaisement des tensions.

Les États-Unis restent toutefois très sceptiques sur la sincérité des propositions irakiennes. «Ils n'ont pas une tradition de fiabilité», a ainsi affirmé, lundi, le porte-parole de la Maison-Blanche.

A propos des menaces d'intervention américaine, Tarek Aziz a déclaré que l'Irak les prend «très au sérieux». «Nous nous préparons à défendre notre pays. Si leurs inquiétudes [celles des Américains] sont réelles, qu'ils viennent voir par eux-mêmes», a-t-il ajouté.

Khartoum mobilise
ses troupes

REUTERS

Nairobi — Le Soudan s'attend à de nouveaux combats dans le sud entre l'armée et la rébellion alors que les négociations qui étaient en cours au Kenya ont été rompues et que les délégués des deux bords ont repris le chemin de leur pays.

Le gouvernement de Khartoum a suspendu lundi les négociations qui se déroulaient à Machakos, au Kenya, à la suite de la prise par la rébellion de la localité stratégique de Torit, sa plus grande victoire depuis la chute de la ville de Kapoeta, en juin.

«J'ai décrété la mobilisation générale et les forces armées ont reçu l'ordre de progresser dans toutes les directions jusqu'à ce que Torit, Kapoeta et d'autres endroits aient été repris», a déclaré le chef de l'Etat, Omar Hassan al-Bachir, cité par le journal gouvernemental *al-Anbaa*. Le président a appelé toutes les catégories de la population soudanaise à rejoindre des camps d'entraînement et à se rendre sur le théâtre des opérations, ajoute *al-Anbaa*.

La télévision nationale a montré lundi des membres de la Force populaire de défense, créée en 1989 pour aider l'armée à combattre les rebelles de l'APLS (Armée populaire de libération du Soudan), et des groupes de policiers arrivant à l'aéroport de Khartoum pour s'envoler vers Juba, la principale ville du sud.

Washington s'est déclaré «profondément déçu» par la décision de Khartoum de suspendre sa participation aux négociations. «Il est essentiel que les discussions de paix reprennent», a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, Walker Kansteiner. Le processus de négociations, entamé à la mi-août, devait prendre fin à la mi-septembre. La guerre civile soudanaise, qui a débuté en 1983, a fait environ deux millions de morts. Elle oppose des rebelles du sud animiste et chrétien au régime islamique au pouvoir à Khartoum et au nord musulman.

É D I T O R I A L

Savoir profiter
de Kyoto

L'annonce faite par le premier ministre Jean Chrétien à propos de la décision de son gouvernement de présenter une résolution de ratification du protocole de Kyoto devant le Parlement avant la fin de la présente année est certes une excellente nouvelle pour l'environnement, mais c'est aussi une bonne orientation à donner à l'économie canadienne.

Il y a toujours au moins deux façons d'aborder les situations de crise: la première consiste à conclure que voilà la fin du monde, la fin d'une ère où tout allait pour le mieux; la seconde, au contraire, veut que si crise il y a, c'est que le temps est venu de profiter de la situation pour faire un bond qualitatif vers un monde différent.

En matière d'environnement, les bouleversements climatiques des dernières années sont la preuve que le développement économique ne peut pas se poursuivre dans les mêmes termes que par le passé, notamment en ce qui a trait à la consommation d'énergie productrice de gaz à effet de serre (GES). Bien sûr, le même raisonnement vaut pour le développement humain, et c'est pourquoi les grands rendez-vous internationaux comme celui de Johannesburg sont essentiels, malgré la lourdeur et la lenteur à générer des résultats tangibles. L'humanité n'a pas été construite en une semaine de congrès, et il est normal qu'il faille persévérer si l'on veut réorienter le paquebot planétaire, ne serait-ce que d'un petit degré.

C'est pourquoi il faut applaudir à la décision du premier ministre Chrétien de ratifier un protocole auquel les négociateurs canadiens avaient donné leur accord en 1997. Jusqu'à la dernière minute, la plupart des observateurs s'attendaient à ce que le Canada reporte le plus loin possible le moment de se prononcer de façon définitive, influencé en cela par les Américains, qui refusent de façon radicale de ratifier le protocole. Ce sont certainement les pressions des Canadiens et d'un grand nombre de députés qui ont incité M. Chrétien à profiter de son passage à Johannesburg pour faire connaître sa position.

Cela étant, les jeux sont loin d'être faits. Au cours des prochains mois, Ottawa devra travailler à forger un consensus entre les provinces, dont l'Alberta, quant aux moyens à prendre pour réduire d'ici dix ans les émissions de GES de quelque 22 % par rapport à leur niveau actuel. Parce qu'elle est grande productrice de pétrole et de gaz, l'Alberta souhaite recevoir de plusieurs années l'atteinte de l'objectif, une position qui reçoit l'appui des associations d'entreprises, qui parlent de quelque 40 milliards de dollars en coûts supplémentaires si la Canada ratifie le protocole.

Or d'autres études aussi crédibles avancent des données contraires. Comme toujours, les résultats dépendent directement des hypothèses de travail. Si les entreprises, les gouvernements et les particuliers profitent de la situation pour investir dans des modes de transport et de production industrielle modernes, moins destructeurs de l'environnement, l'adhésion à Kyoto peut être une occasion de faire d'une pierre deux coups: accroître les investissements et la croissance tout en améliorant la qualité de l'environnement. Qui, aujourd'hui, voudrait revenir 20 ans en arrière alors que les producteurs de pâte et papier étaient parmi les plus grands pollueurs de nos cours d'eau? Qui peut prétendre que les exigences posées à cette époque ont nui à l'économie et aux profits de l'industrie?

Ratifier Kyoto n'est pas un luxe ou une coquetterie de riche: c'est devenu une exigence dont il faut savoir profiter pour améliorer notre qualité de vie, sur le plan tant économique qu'environnemental.

jrnsa@ledevoir.ca

La propriété croisée
revisitée

Quebecor, par le truchement du Groupe TVA, deviendra propriétaire des six stations de radio AM du réseau Radiomédia. La transaction conclue avec Astral Media permet de s'interroger de nouveau sur le phénomène de la propriété croisée des médias et sur le contrôle que devraient exercer les pouvoirs publics à cet égard.

Cette transaction est, sous l'angle économique, somme toute mineure. Sa valeur de moins de 13 millions indique bien que la radio AM n'est plus le média de pointe qu'elle a déjà été. Comparativement à l'acquisition de Vidéotron il y a deux ans, c'est presque insignifiant. En fait, les grands gagnants en seront d'abord les stations de Radiomédia qui ont besoin du soutien que leur apportera le Groupe TVA pour relancer la radio AM et, ultimement, augmenter leurs parts de marché.

Pour Quebecor, l'acquisition de Radiomédia se situe dans le droit fil de sa stratégie de convergence. Si tout va bien, cela renforcera ce groupe auquel il ne manquera plus que des stations de radio FM.

Eu égard à la propriété croisée, cette acquisition ajoute bien sûr à la concentration, mais elle a surtout valeur de symbole. Elle pousse à l'extrême le phénomène de convergence. Qui plus est, elle illustre l'état de confusion dans lequel se retrouvent les corps publics, en l'occurrence le CRTC et le Bureau canadien de la concurrence, lorsqu'ils ont à intervenir.

Ainsi, le CRTC avait au point de départ donné sa bénédiction à l'acquisition de Radiomédia par Astral, qui prenait le contrôle des 19 stations de radio de Télémedia au Québec et dans les Maritimes. Au contraire, le Bureau canadien de la concurrence a quant à lui jugé que la transaction créait une situation de quasi-monopole au Québec et a ordonné à Astral de se départir de certains des actifs acquis, ce qu'elle a réalisé hier. Le seul aspect analysé par le Bureau a été l'impact de ce quasi-monopole sur le marché publicitaire. Il ne s'est pas demandé si la transaction entre Télémedia et Astral allait affecter la diversité des contenus, cela n'étant pas de son ressort. D'ailleurs, le CRTC ne peut pas lui non plus procéder à un tel examen.

Cette question de la diversité est devenue incontournable du fait que la propriété croisée est désormais le mode de propriété privilégié des médias, comme le montrent bien les exemples de Quebecor Média, BCE-Globemedia et Canwest-Global. Ils ont pied à la fois dans la presse écrite, la télévision, Internet et maintenant la radio. Il devient impossible d'évaluer adéquatement des transactions comme celle qui vient de survenir entre Astral et Quebecor sans examiner l'ensemble de la situation des médias dans un marché donné. Il ne s'agit pas d'interdire *a priori* certaines transactions mais de pouvoir juger ce qui sert le mieux l'intérêt public. Dans le cas présent, peut-être aurait-on estimé que c'était la meilleure transaction possible et l'aurait-on assortie de quelques conditions. Malheureusement, l'exercice n'a pas pu être fait. Contrairement à la pratique en vigueur dans d'autres pays, cela n'intéresse pas nos gouvernements, qui ont la fâcheuse habitude de se réveiller trop tard.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

L'invasion de l'Irak
comme business case

Nous avons récemment pu avoir plus de détails sur les coûts qui pourraient être occasionnés par la guerre contre l'Irak telle que projetée par les États-Unis. Le déploiement de plus de 250 000 militaires avec toute la quincaillerie lourde nécessaire coûterait pas moins de 85 milliards \$US pour l'invasion en tant que telle et, par la suite, 18 milliards \$US par an pour maintenir cette force militaire avec ses gros fusils.

Nous avons également pu entendre un membre du Congrès mentionner les ressources pétrolières qui se trouvent en Irak. Ce même membre du Congrès a parlé du potentiel d'exploitation de cet or noir en disant que les États-Unis devraient gérer ce pétrole et en profiter. La France et la Russie, qui ont des concessions pétrolières en Irak, ont alors été sommées de s'impliquer dès le départ dans ce plan américain d'invasion de l'Irak au risque de perdre leurs privilèges d'exploitation si les États-Unis débarquent seuls en Irak.

Mais qu'est-ce qui motive les États-Unis dans ce machiavélique plan d'invasion d'un pays de 24 millions d'habitants? Il est fort à parier qu'il s'agit simplement d'un autre *business case* avec un investissement initial de 85 milliards \$US et des dépenses annuelles de 18 milliards par la suite. N'oublions pas que parmi les gros commanditaires du parti républicain au pouvoir se trouvent de nombreux quinquenniers militaires et pétroliers texans. Combien rapportera l'exploitation de ce pays à pétrole?

En combien de temps amortira-t-on cet investissement? Quelle est la valeur nette actuelle de ce beau projet? Enfin, à combien chiffrer-on toute la misère et tous les milliers de morts

qui s'ensuivront? Et que dire de tout l'embarquement de la région que cela occasionnera?

Luc Chamberland

Montréal, le 8 août 2002

Une petite question
à Richard Legendre

Les Internationaux de tennis du Canada, on le sait, se déroulent dans deux villes canadiennes alors que tous les autres tournois internationaux dans les autres villes du monde ont lieu dans une seule ville. Comme le disait mon grand-père: «Fouille-moi pourquoi!» J'imagine que la lutte de pouvoir qui a toujours existé entre Toronto et Montréal au sujet de Tennis Canada en est la principale raison. On n'a qu'à écouter la langue de travail des gens qui sont au centre de tennis Jarry pendant les Internationaux pour s'en rendre compte.

Chaque année, d'ailleurs, quand arrive la période des Internationaux de tennis, je suis toujours surpris de constater que lorsque la partie torontoise du tournoi a lieu, elle se déroule exclusivement en anglais. On y annonce tout en anglais, y compris les pointages. Je me demande alors chaque fois si c'est «vraiment vrai» que le Canada est un pays bilingue, comme le voulait P.-E. T., où les deux langues, l'anglais et le français, sont officielles.

Pourtant, lorsque la partie montréalaise du tournoi se déroule, là, tout à coup, le Québec, qui a pourtant une loi sur «le français langue officielle», devient «bilingue» sur le terrain. Outre les pointages, la plupart du temps difficilement donnés en français par des arbitres dont il est évident que la langue maternelle est l'anglais, toutes les annonces faites au micro sont «bilingues». Et même, la plupart du temps, exclusivement en anglais quand on fait les présenta-

tions finales de remises de prix. Montréal n'est-elle pas, comme Paris, une ville francophone? Alors pourquoi, comme cela se fait à Roland-Garros, tout ne se déroule-t-il pas exclusivement en français? Et si Tennis Canada continue de tenir à ce que tout soit «bilingue» à Montréal, eh bien, qu'il en soit de même à Toronto, au risque d'insulter les *red-necks*.

Par ailleurs, quand on fait des démonstrations populaires de ce sport, comme par hasard, contrairement aux divers festivals qui se déroulent en été dans le secteur de la Place des Arts, celles-ci ont lieu sur la rue la plus anglophone de Montréal, la rue Crescent.

Le ministre Richard Legendre a-t-il une réponse à tout ça? Si oui, je suis sûr que beaucoup d'amateurs de tennis de Montréal qui assistent aux Internationaux aimeraient la connaître.

Yves Hamel

Montréal, le 7 août 2002

Le 11 septembre
pour nos lecteurs

Dans quelques jours, les États-Unis et le reste du monde souligneront le premier anniversaire des événements tragiques survenus le 11 septembre 2001. En marge de l'événement, nous faisons une fois de plus appel à nos lecteurs afin de connaître leur opinion et leurs sentiments douze mois après les faits. Rien ne sera jamais plus pareil, a-t-on affirmé, mais est-ce si vrai? Qu'est-ce qui a changé en un an? Les États-Unis ont-ils compris ce qui leur est arrivé? Et vous, lecteurs, lectrices, cette année a-t-elle changé quelque chose à votre vie?

En un court texte de 100 à 200 mots, faites-nous connaître votre réflexion en écrivant à l'adresse suivante: *11septembre@ledevoir.com*.

LIBRE OPINION

L'après-Johannesburg chez nous

ROBERT PERREAULT
ANDRÉ PORLIER

Membres du Conseil régional
de l'environnement de Montréal

La décision d'Ottawa de ratifier le protocole de Kyoto doit être saluée comme une excellente nouvelle par tous ceux pour qui l'avenir de cette planète passe nécessairement par une réduction des émissions de gaz à effet de serre. En fait, cette décision nous concerne tous. Il faut donc saluer l'annonce faite par le premier ministre du Canada à Johannesburg, d'autant plus que celle-ci sonne probablement le glas des dernières résistances organisées à la ratification de l'entente, confirmant l'isolement des États-Unis dans ce dossier.

Cette annonce devra être suivie de mesures concrètes pour permettre au Canada d'atteindre les objectifs fixés à Kyoto, soit une réduction de 6 % des émissions canadiennes de gaz à effet de serre par rapport au niveau où elles étaient en 1990, et ce, d'ici 2012. Or on sait que le Canada a connu, au contraire, une augmentation de près de 20 % du niveau de ses émissions depuis cette date de référence de 1990. Tout un défi à relever, donc, défi qui ne sera pas sans interpeller non seulement les décideurs politiques de tous les paliers de gouvernement mais aussi nous tous, simples citoyens, dans nos habitudes quotidiennes comme grands consommateurs d'énergie.

Si le Canada est sérieux dans sa démarche, on doit s'attendre à d'intenses discussions dès cet automne entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces à propos des mesures à mettre en œuvre pour permettre l'atteinte des objectifs. Des programmes devront être annoncés. Dans ce contexte, il faut rappeler qu'au Québec, l'un des principaux facteurs engendrant la pollution atmosphérique par gaz à

effet de serre demeure notre surutilisation de la voiture privée comme mode de déplacement quotidien entre la maison et notre lieu de travail.

Dans la région de Montréal, par exemple, le parc automobile croît beaucoup plus rapidement que la population, nos voitures sont de plus en plus inutilement grosses et énergivores, nous sous-investissons dans les transports publics et les pressions pour de nouvelles autoroutes urbaines et de nouveaux ponts se maintiennent, continuant de présenter comme des solutions à nos problèmes de congestion ce qui s'est avéré partout comme des culs-de-sac.

Le ministre délégué à l'Environnement du Québec, Jean-François Simard, a bien raison de se réjouir de la décision fédérale. Il est vrai que le gouvernement du Québec a, dans ce dossier, tenu depuis le début une position progressiste, rappelant constamment à son vis-à-vis fédéral l'urgence d'adhérer à l'entente, faisant même approuver cette position par l'Assemblée nationale. Dans ce dossier, Québec a d'ailleurs, pour une rare fois, reçu l'appui de la quasi-totalité des groupes environnementaux. Même les municipalités s'y sont ralliées, Montréal et la Communauté métropolitaine de la région.

Une occasion se présente justement à nous pour vérifier si cette bonne volonté collective sera suivie d'effets concrets. La réalisation du Plan de transport pour la région de Montréal de l'ex-ministre Chevrette — plan qui n'a jamais fait l'objet de quelque consultation publique que ce soit, plan qui ne contient aucun objectif de réduction des gaz à effet de serre, plan qui prévoit, au contraire, l'augmentation de ceux-ci par, notamment, la prolongation de l'autoroute 25 en zone urbanisée, la construction de nouveaux ponts, toutes mesures qui vont à l'encontre des objectifs que l'on dit vouloir atteindre — doit marquer un temps d'arrêt.

Est-ce trop demander à nos gouvernements de tous les paliers qu'ils nous expliquent en effet, avant qu'il ne soit trop tard, comment ils entendent atteindre les objectifs exigeants de Kyoto? Des sommes importantes devront être dégagées par le fédéral pour appuyer le développement des transports publics. La région de Montréal doit profiter de cette occasion pour entreprendre un vigoureux plan de relance des transports en commun, du vélo, du covoiturage et des autres solutions de rechange à l'automobile.

L'exemple du succès des trains de banlieue devrait nous inspirer: lorsqu'on ose innover, le public répond favorablement. Malheureusement, les signaux envoyés par Québec vont plutôt dans le sens contraire, et les échos en provenance du mandataire du ministre des Transports, Louis Bernard, pour étudier les modes de financement des transports en commun pour la région n'augmentent rien de bien transcendant, rien, en tout cas, qui viendrait supporter une vision d'avenir qui soit à la hauteur de la situation nouvelle créée par la décision fédérale.

Le Québec, il est vrai, a la chance historique, grâce à l'électricité, de dépendre globalement moins que d'autres régions développées de la planète des énergies fossiles non renouvelables. Tant mieux. Il ne faudrait pas pour autant que cela lui serve d'alibi pour se soustraire à ses obligations de solidarité internationale en faisant fi du fait qu'il est, par habitant, l'un des plus grands pollueurs de la planète en matière de gaz à effet de serre par son parc automobile. D'autres solutions que le tout-automobile s'offrent à nous pour régler nos problèmes de congestion. Le moment est venu de donner un second souffle aux transports publics et aux autres solutions alternatives à l'automobile dans les grands centres urbains.

I D É E S



Photographié hier, le chantier de construction de la Grande Bibliothèque, à l'intersection de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve, au centre-ville de Montréal.

Dénommer la Grande Bibliothèque?

S'il faut un nom, c'est «Gaston-Miron»

JEAN ROYER

Président de l'Académie des lettres du Québec
L'auteur a dirigé les pages culturelles du Devoir, où il a été critique littéraire de 1977 à 1991.

La Grande Bibliothèque de Montréal, qui est aussi la Bibliothèque nationale du Québec, affirme notre maturation culturelle. L'édifice réunira l'ensemble de nos écrits et les rendra disponibles à tout le monde. Pour la première fois dans notre histoire, la culture savante sera identifiée à la culture populaire. Pour le peuple alphabète de 1760, c'est un pas de géant. Il faut dire que la littérature a porté une grande part de cette émancipation, surtout depuis la «Révolution tranquille» des années 60.

Mais n'oublions jamais que c'est aussi la littérature qui a mis le Québec sur les chemins de la modernité. Les intellectuels et les technocrates ont accompagné les poètes et les écrivains. Avant M^{re} Parent et Arthur Tremblay, il y avait eu Saint-Denis-Garneau, Rina Lasnier, Gaston Miron et les poètes qui ont fondé les Éditions de l'Hexagone. Il y avait eu aussi André Laurendeau au *Devoir*, puis l'éditeur Jacques Hébert, qui allait fonder un foyer littéraire pour les années 60, les Éditions du Jour, où se retrouveront Jacques Ferron, Victor-Lévy Beaulieu, Marie-Claire Blais et tant d'autres.

Camille Laurin

Aujourd'hui, quand on veut dénommer la Grande Bibliothèque, on se souvient surtout de la politique et de Camille Laurin, le «père de la loi 101». La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal proposait récemment de faire du regretté ministre Laurin le saint patron de la Bibliothèque nationale afin de célébrer les 25 ans de la loi 101.

D'abord, il faudrait se demander, avec sa p.-d.-g., Lise Bissonnette, si la Grande Bibliothèque doit être dénommée. N'est-elle pas un lieu déjà inscrit dans l'oreille populaire? Les débats qui ont précédé sa réalisation n'ont-ils pas déjà établi sa justification et sa notoriété? Le fait que toutes nos collections de documents et de livres seront disponibles pour tout le monde, de Montréal et de partout, n'institue-t-il pas le nom de Grande Bibliothèque?

Quand la SSJB de Montréal m'a demandé d'entériner sa proposition de donner à la Grande Bibliothèque le nom de Camille Laurin, j'ai refusé. Pour plusieurs raisons. D'abord, il me semble que c'est le culturel qui contient le politique, et non l'inverse. Pourquoi doit-on donner à la culture de l'écrit le nom d'un politicien? Pourquoi pas le nom d'un écrivain? La réponse me semble évidente.

La trame de notre résistance

La SSJB est un organisme politique. Son argument principal consiste à dire que «sans la loi 101, tout le reste devient fragile». C'est un peu court. Sans la littérature, ni la Révolution tranquille ni même la fondation du Parti québécois, ni ensuite la loi 101, n'auraient été possibles. Sans une résistance des écrivains du XIX^e siècle, puis des poètes de la génération des années 50, le Parti québécois n'aurait peut-être pas pu revendiquer le destin culturel du Québec. Plus précisément, le Parti québécois a pris le relais de notre littérature pour affirmer le destin singulier du Québec (les politiciens parleront plus tard de «société distincte»). Donc, il faut inverser la proposition anti-historique de la SSJB de Montréal et affirmer plutôt que sans la littérature, tout le reste devient fragile.

En fait, tout est fragile si l'on dissocie culture et politique. Mais il faut bien reconnaître que la politique est

redevable à la culture et, en premier lieu, à la littérature, qui constitue la trame de notre résistance dans l'histoire. D'ailleurs, disons ici que ni les historiens ni les politiques n'ont assimilé cette continuité de notre histoire avec assez de force pour affirmer notre existence comme peuple. Contrairement aux autres cultures des Amériques, nos historiens n'ont jamais assez considéré la littérature comme un moteur vital de notre résistance et de notre émancipation. Ceci a nui à la libération du Québec, comparativement au Mexique et au Brésil, par exemple, dans l'Amérique latine.

En voulant dénommer la Grande Bibliothèque du nom de Camille Laurin, la SSJB de Montréal est certes fidèle à son idéologie et à l'action du «père de la loi 101». Il faut bien sûr rendre hommage au ministre qui a eu la vision d'un avenir pour le Québec, une vision essentiellement politique. Alors, pourquoi le gouvernement péquiste ne dédierait-il pas un pavillon de l'Hôtel du Parlement de Québec à la mémoire de Camille Laurin? Un tel geste serait à la mesure de la présence dans l'histoire du «père de la loi 101».

Dans sa proposition, la SSJB de Montréal ne seulement oublie que la Grande Bibliothèque n'est pas un lieu politique, elle ne tient pas compte du manque de vision de Camille Laurin à propos de l'existence de la Bibliothèque nationale. En effet, en février 1995, au moment où il était ministre responsable de Montréal, M. Laurin avait exprimé l'avis que la Bibliothèque nationale devrait démembrer dans l'ancien édifice Simpson, qui était à vendre, rue Sainte-Catherine, dans l'ouest de Montréal. Il était prêt à abandonner les lieux historiques de la Bibliothèque Saint-Sulpice, où logeait la Bibliothèque nationale, pour le quatrième étage ou n'importe quelle fenêtre de l'édifice Simpson. Ceci n'était certes pas cohérent avec l'histoire du Montréal des livres et de la vie littéraire depuis le XIX^e siècle.

Une étape oubliée

Il ne faudrait surtout pas, aujourd'hui, que la SSJB de Montréal et le gouvernement péquiste répètent la courte vue du ministre Laurin en cette matière culturelle et fondamentale pour le Québec que représente sa Bibliothèque nationale. Quand Diane Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, accepte de considérer la proposition de la SSJB de Montréal et veut s'en confier à la Commission de toponymie, peut-être oublié-t-elle une étape du cheminement qui fait partie du dossier de la Grande Bibliothèque depuis les débuts du projet.

En effet, le milieu littéraire s'est toujours trouvé au premier rang pour la défense de ce lieu essentiel et fondamental de notre culture. La mémoire du Québec moderne, que conserve la Bibliothèque nationale et qui a inspiré l'existence de la Grande Bibliothèque à Montréal, passe par la littérature et ses écrivains. Cela, les politiques l'oublient trop facilement. Comme l'a bien écrit Gaston Miron, «l'avenir est aux sources».

Comment pourrait-on dénommer la Grande Bibliothèque sans en débattre avec les intéressés, c'est-à-dire les écrivains, leurs lecteurs et les chercheurs universitaires? Pourquoi recouvrir un lieu culturel de façon exclusive par la politique alors que c'est la culture qui a inspiré la démarche identitaire du Québec moderne, du moins jusqu'à ce que certains politiciens excluent de leur action tout le rêve de la culture? Pourquoi le Québec ferait-il son indépendance, si ce n'était pour protéger sa culture et son identité en Amérique du Nord? Et qui a défini les chemins de notre identité, si ce ne sont pas les écrivains?

Certes, les écrivains n'étaient pas seuls, mais ils étaient là, avec le peuple et leurs élus. Les écrivains, poètes, romanciers et essayistes du XIX^e et du XX^e

siècle ont été les phares de notre histoire. Ils ont guidé le Québec dans leurs œuvres littéraires et, souvent, par leur action, de *L'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau à *Genèse de la société québécoise* de Fernand Dumont.

D'abord un lieu culturel

Comment la SSJB de Montréal et le gouvernement péquiste pourraient-ils s'approprier la dénomination de la Grande Bibliothèque pour une raison exclusivement politique sans en débattre avec le milieu littéraire et le peuple des lecteurs? La Grande Bibliothèque, qui est aussi la Bibliothèque nationale, est d'abord un lieu culturel.

Depuis l'annonce de la construction de la Grande Bibliothèque, des noms d'écrivains ont été suggérés pour la dénommer. Parmi ces noms, celui de Gaston Miron s'impose à plusieurs titres.

Gaston Miron s'est engagé sur le terrain pour «le poids de la création». Il est devenu éditeur dans sa vision d'un Québec moderne. Poète, il a voulu faire coïncider son destin personnel avec notre destin collectif. Son œuvre, *L'Homme rapaillé*, a atteint en moins de 30 ans une notoriété mondiale ainsi que des tirages totalisant près de 100 000 exemplaires en français et en plusieurs autres langues. Intellectuel d'envergure et militant exemplaire pour la souveraineté du Québec, il a aussi participé à l'évolution de l'identité québécoise, de sorte qu'à sa mort, en 1996, il a été le premier écrivain auquel le gouvernement québécois a accordé des funérailles nationales.

Depuis ce temps, Gaston Miron est devenu en quelque sorte le poète emblématique du Québec, comme Léopold Senghor pour le Sénégal et Pablo Neruda pour le Chili. On ne peut plus parler de la poésie et de la littérature québécoises sans tenir compte de l'œuvre et de l'action de Gaston Miron.

Notons aussi que Gaston Miron a été, dans son œuvre même et par son engagement politique, un des penseurs et un des principaux défenseurs du statut de la langue française au Québec. Des essais comme *Décoloniser la langue*, *Le Bilingue de naissance* et *Le Mot juste*, qui font partie intégrante de *L'Homme rapaillé*, ainsi que ses divers articles parus dans *Le Devoir* et la revue *Maintenant*, ne sont pas étrangers à la réflexion politique ayant conduit le Québec à l'adoption de la loi 101.

«L'homme du livre»

Qui plus est, Gaston Miron a été, à partir des années 50 et durant quatre décennies, celui qu'on pourrait surnommer «l'homme du livre». Éditeur et cofondateur de l'Hexagone, mais aussi membre actif de l'Association des éditeurs, il a participé à la maturation de toute l'institution éditoriale et littéraire au Québec, représentant notre littérature à Francfort et en France. Avec les J. Z. Léon Patenaude, Pierre Tisseyre et Yves Dubé, Gaston Miron a été durant de nombreuses années un des plus grands ambassadeurs du livre québécois chez nous et dans le monde.

Enfin, sur le plan personnel, Gaston Miron a toujours été un amoureux du livre et un collectionneur attentionné de ces objets, qui étaient pour lui les témoins de notre présence dans l'histoire. Sa passion du livre l'a même conduit, à la fin de sa vie, à être engagé par la Bibliothèque nationale comme chercheur afin d'en compléter le catalogue des collections. Au moment de sa mort, Gaston Miron était un contractuel de la Bibliothèque nationale, devenue notre future Grande Bibliothèque!

Alors, s'il faut un nom pour la Grande Bibliothèque, pour l'honneur du Québec, c'est «Gaston-Miron».



Michel Venne

Ne fermez pas Murdochville

La résignation n'est pas une politique. Québec ne peut pas fermer Murdochville. Les 434 personnes qui ont voté, l'autre dimanche, en faveur de la fermeture de cette petite ville minière située au cœur de la Gaspésie n'ont pas droit de vie ou de mort sur celle-ci. Au moins 250 personnes, qui ont voté contre le suicide, croient toujours en l'avenir de ce village qui est aussi leur communauté, leur lieu de vie, d'ancrage et de mémoire. Si le gouvernement doit écouter quelqu'un à Murdochville, ce sont ces gens.

D'ailleurs, le sort de cette petite municipalité concerne aussi le reste de la région. Une bonne partie des employés licenciés vivaient dans les villages voisins. Il semble déjà qu'au moins une cinquantaine de familles ont quitté Grande-Vallee, Mont-Louis et L'Anse-Pleureuse. Va-t-on bientôt demander la fermeture de ces villages-là aussi? De même, quelque 80 % des activités du port de Gaspé dépendaient de la fonderie aujourd'hui désertée. Murdochville ne vit pas en vase clos.

Fermer cette ville aurait des conséquences pratiques évidentes. Entre autres, on abandonnerait des infrastructures viables et utiles, payées et entretenues par les contribuables depuis 50 ans.

Mais une telle décision aurait un effet psychologique et symbolique encore plus puissant. Le gouvernement enverrait un message pessimiste et résigné aux milliers de Québécois qui vivent des situations similaires.

Or il existe environ un millier de municipalités de moins de 1000 habitants au Québec, dont 400, selon Jacques Proulx, de Solidarité rurale, sont menacées de fermeture. La situation qui prévaut à Murdochville n'est pas le fruit de circonstances exceptionnelles mais celui de logiques géographiques et économiques qui touchent toutes les communautés périphériques: la distance, l'épuisement de la ressource et le progrès technologique qui permet, par exemple, de produire au Saguenay deux fois plus d'aluminium avec trois fois moins de main-d'œuvre.

Si on ferme Murdochville, va-t-il falloir sonner le glas des nombreuses municipalités abitiennes qui dépendent de l'exploitation minière lorsque le sous-sol n'aura plus rien à donner? Que fera-t-on des autres villages gaspésiens le jour où les coupes à blanc auront eu raison de la forêt ou lorsque le protectionnisme aura fermé l'accès de notre bois d'œuvre au marché américain?

L'attitude de nos dirigeants politiques dans le cas actuel en dira long sur leur capacité à faire face aux difficultés que connaîtront toutes les régions périphériques dans les années qui viennent. Les problèmes pratiques qui se posent à Murdochville, on les vit déjà ailleurs. Tout le monde connaît le problème de la pénurie de médecins en régions. Les effectifs de 51 commissions scolaires francophones sur 60 sont en baisse. Une bibliothèque, Murdochville est bien chanceuse d'en avoir une. Il n'est pas nécessaire qu'un gros employeur ferme boutique pour que la décroissance menace toutes ces communautés. Si Québec ne sait pas quoi faire à Murdochville, il ne saura pas quoi faire ailleurs non plus.

Après avoir été tenté de s'en remettre à la fatalité, le gouvernement Landry a eu un sursaut et s'est donné 15 jours pour y penser. Heureusement. Il a désormais l'occasion de montrer que ses politiques de développement régional ou sa politique nationale de la ruralité ne sont pas des paroles creuses. Il y a un beau cas à traiter. C'est dans l'action qu'on juge les hommes et les femmes politiques. Au gouvernement mais aussi dans l'opposition. Ni Jean Charest ni Mario Dumont n'ont su quoi dire.

D'autres villes minières, comme Normétal, Fermont ou Port-Carter, ont survécu à la fermeture d'une mine. Même Sherbrooke, dont l'arrêt de mort a été décrété par une loi en 1986, a été rouverte quatre ans plus tard, et 250 habitants y vivent toujours.

Comme contribuable, je suis disposé à ce qu'une partie de mes impôts serve à développer les régions du Québec qui font partie de mon pays. On dépense bien des centaines de millions de dollars pour maintenir et développer quelques dizaines de villages dans le Grand-Nord québécois. La construction du village modèle d'Oujé-Bougoumou a à elle seule coûté des millions. Mais je ne suis pas prêt à payer pour dédommager des gens qui s'en vont. Cela, Noranda s'en chargera.

Il y a, à Murdochville et en Gaspésie, des gens qui veulent habiter ce pays. Ils ont des projets de plus petite envergure. Mais dix projets qui créent 30 emplois, c'est aussi bien qu'un seul qui en crée 300 et dont le promoteur tient le sort d'une communauté entre ses mains.

En développement régional, au Québec, il faudra apprendre à voir petit et à voir grand en même temps. Petit comme dans *small is beautiful*, en appuyant des projets de coopératives, d'économie sociale, d'écotourisme, de multimédia, d'agriculture spécialisée dans les produits du terroir, des projets adaptés aux capacités régionales. Mais on devra aussi voir grand. Les seuls projets locaux ne suffiront pas. C'est en construisant un chemin de fer qu'on a développé l'Ouest canadien. Pour amener des touristes ou des industriels dans les régions périphériques, pour apporter des matériaux et livrer des produits, il faut des routes, des rails et des aéroports. Pour développer le Nord, on a harnaché des rivières. En Gaspésie et sur la Côte-Nord, on pourrait développer d'immenses parcs d'éoliennes et produire de l'énergie renouvelable, comme le fait l'Allemagne avec succès. Il faudra fabriquer les hélices, les installer, les entretenir. Quelque centre de recherche pourrait y voir le jour. Encore faut-il y croire et continuer à occuper le territoire.

Comme le disait Gilles Vigneault dans une entrevue avec Fernand Seguin, il y a plusieurs années, il est important que, loin des grands centres, il y ait des gens pour habiter le pays et en témoigner. Sinon, disait-il, «ce n'est plus un pays, c'est un vaste vide, un vaste espace vide où nos voisins du Sud font des trous pour prendre les richesses».

Michel Venne est directeur de l'Annuaire du Québec chez Fides — vennem@fides.qc.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précornt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (média), Caroline Mouton (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte, à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Parquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, L'ADMINISTRATIVE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice de la promotion et de la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc, L'ADMINISTRATIVE Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

Instance supramunicipale, la CMM a pour mandat la planification du développement économique et du transport dans la région métropolitaine.

L'intérêt de ce document réside donc dans le croisement de statistiques et de tendances propres à la région métropolitaine au sens large. En mettant en relief non pas des faits originaux mais plutôt les changements structurels de l'économie nord-américaine qui peuvent avoir, à court ou à long terme, un impact sur la situation de Montréal, les consultants brossent un diagnostic mi-figure mi-raison de l'avenir de la région.

Ainsi peut-on lire que les échanges est-ouest canalisés par le Saint-Laurent, dont profite depuis toujours Montréal, faiblissent d'année en année, que l'augmentation des échanges nord-sud entre le Canada et les États-Unis, mais aussi entre les États-Unis et le Mexique, ne sont pas une bonne nouvelle pour Montréal en raison de sa position géographique peu stratégique, et aussi que Montréal pâtit de la marginalisation progressive des échanges de l'économie nord-américaine avec l'Europe.

«*Montréal a peut-être eu trop tendance à se définir en réaction à Toronto et pas assez en association et en complémentarité avec Boston et New York, croit la firme de consultant. L'évolution récente de l'économie montréalaise laisse penser qu'il est temps, et aussi tout à fait possible, pour la région métropolitaine de Montréal de définir plus précisément sa place et son rôle dans ce puissant ensemble économique.*»

Cela est d'autant plus vrai que Montréal est mal placé par rapport à l'évolution vers le sud-ouest du centre de gravité des populations et activités. Sur tout que cette situation est accentuée par l'augmentation des échanges avec l'Asie, renaissance, et le Mexique, en émergence. Notons que, parmi les villes du Nord-Est de plus d'un million d'habitants, Montréal est la plus au nord et la deuxième plus à l'est, après Boston.

L'autre obstacle majeur rencontré par la région métropolitaine, selon les auteurs de l'étude, est son produit intérieur brut (PIB) par individu. A 27 000 \$, ce dernier est l'un des plus bas des 26 métropoles analysées dans le rapport. Dans un tel cas, il n'est pas difficile pour des métropoles comme San Francisco et Boston, où le PIB par individu est très élevé, de concurrencer la région métropolitaine même si cette dernière compte plus d'habitants.

En croisant ces chiffres avec ceux des prévisions de croissance sur 20 ans des populations des villes américaines (1,1 %) et de Montréal (0,35 %), la firme Daniel Arbour et associés en est venue à la conclusion que «*le développement de la région métropolitaine de Montréal devrait passer par une stratégie de qualité: produire mieux, pas forcément davantage.*»

«*L'augmentation de la population a toujours été le symbole de la croissance par excellence [...]. Le ralentissement démographique a ébranlé ces certitudes, sans pour autant proposer de discours alternatifs. Il est temps de se doter de nouveaux objectifs, d'ajuster les décisions publiques à de nouvelles réalités et surtout de prendre conscience des nouveaux enjeux.*»

Rectificatif

Dans un article publié hier concernant les enjeux énergétiques au Sommet de Johannesburg sur le développement durable, nous avons malencontreusement situé la ville de Porto Alegre au Mexique alors qu'elle se trouve plutôt au Brésil.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

KLEIN

SUITE DE LA PAGE 1

L'Alberta, une province dotée d'une puissante industrie pétrolière, s'oppose au protocole de Kyoto et fait plutôt mousser un plan *made in Canada* qui reporte de quelques décennies les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans une lettre ouverte qu'il a fait parvenir à Jean Chrétien hier, M. Klein écrit que «*les consultations de votre gouvernement n'ont été ni ouvertes ni significatives.*» «*Le gouvernement du Canada n'a pas le pouvoir constitutionnel de mettre en œuvre des traités qui touchent des compétences provinciales*», continue-t-il. «*Je demande une rencontre des premiers ministres sur les changements climatiques, comme demandé précédemment par les premiers ministres provinciaux, et que tous les scénarios avec leurs coûts soient diffusés à l'échelle nationale avant que ne soit tenu un vote de ratification.*»

Selon M. Klein, il reste encore beaucoup trop de travail à faire avant de ratifier le protocole. Il remet aussi en doute les certitudes scientifiques sur lesquelles s'appuie le protocole, rappelant entre autres que le processus de réchauffement de la planète est entamé «*depuis 11 000 ans.*» «*Ratifier le protocole de Kyoto maintenant, c'est comme contracter une hypothèque sans avoir vu la maison et sans en avoir discuté le prix.*»

M. Chrétien a déjà promis de tenir une rencontre avec ses homologues provinciaux après le dépôt du rapport de la commission Romanow sur les soins de santé et avant le dépôt du prochain budget, mais il n'est pas clair que Kyoto figurera très haut à l'ordre du jour. Le premier ministre et son entourage revenaient de Johannesburg hier et il a été impossible d'obtenir des commentaires.

Contestation fondée

L'option constitutionnelle brandie par l'Alberta est loin d'être inoffensive, croient les experts en droit consultés. Harvey Lazar, qui dirige l'Institut des relations intergouvernementales de l'université Queen's, rappelle que le Comité judiciaire du Conseil privé (à l'époque une instance encore plus élevée que la Cour suprême) avait statué en 1937 que le gouvernement fédéral avait bel et bien le pouvoir de s'engager sur la scène internationale, en signant des traités, dans des domaines qui ne relèvent pas de ses compétences (travail, éducation, etc.) mais que c'étaient les provinces qui avaient le pouvoir de les mettre en œuvre. Il faut alors que les législatures provinciales votent elles aussi une loi de mise en œuvre du traité en

La Cour
suprême
du Canada
pourrait
quand même,
dans un geste
exceptionnel,
invoquer
«l'intérêt
national» pour
permettre à
Ottawa de
forcer
l'application
du protocole
de Kyoto

question. Cette interprétation est toujours utilisée, dit M. Lazar.

Selon lui, il n'en ira pas autrement du protocole de Kyoto, qui touche aux ressources naturelles et à l'environnement, une responsabilité partagée. M. Lazar rappelle à titre d'exemple qu'au moins cinq provinces canadiennes n'ont pas signé l'accord parallèle de l'ALENA sur le travail et qu'il ne s'applique donc pas sur leur territoire. «*Le gouvernement fédéral ne fait rien de particulier pour les amener à signer.*» Il laisse aussi entendre que dans le cas de Kyoto, les obligations de résultat incombant au Canada, la position albertaine aurait pour effet d'accroître les pressions sur les autres provinces.

Henri Brun, professeur de droit constitutionnel à l'Université Laval, apporte un bémol. La Cour suprême du Canada pourrait quand même, dans un geste exceptionnel, invoquer «l'intérêt national» pour permettre à Ottawa de forcer l'application du protocole de Kyoto partout au pays. Les champs de compétence touchés deviendraient alors de responsabilité fédérale. «*C'est là, ça existe, ça a déjà été appliqué*», insiste-t-il. Et précisément dans le domaine de l'environnement. C'était en 1988, dans la cause *Crown Zellerbach*, du nom de la compagnie de bois de sciage qui contestait une réglementation fédérale qui s'appliquait aux cours d'eau de responsabilité provinciale. La cour avait maintenu la loi fédérale en invoquant cet intérêt national parce que l'eau «provinciale» finirait éventuellement par polluer les océans «fédéraux».

Jean-François Gaudreault-Desbiens, professeur de droit à l'université de Toronto, estime lui aussi que «*la prétention albertaine n'est pas dénuée de fondement.*» Et s'il pense que la Cour suprême pourrait se montrer réceptive aux contre-arguments d'Ottawa compte tenu de la cause *Crown Zellerbach*, il rappelle que la notion d'intérêt national est utilisée avec parcimonie. «*Ce n'est pas donné d'entrée de jeu parce que de nos jours, tout pourrait devenir d'intérêt national avec la mondialisation.*»

Joute parlementaire en vue

C'est aussi au Parlement que le gouvernement fédéral pourra se buter à de l'opposition, avec l'Alliance canadienne qui reprend à son compte la position de M. Klein. «*Kyoto est important pour tous les Canadiens. Nous croyons que c'est une erreur*», a dit Grant Hill, le chef adjoint du parti. *Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre le sujet à l'avant-scène et pour que les citoyens comprennent ce que cela signifie.* M. Hill n'a pas voulu discuter de stratégie.

CANADA

Les écologistes n'ont pas été tendres hier envers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et l'OPEP

SUITE DE LA PAGE 1

leur permettant d'exercer les droits reconnus par les chartes ainsi que les libertés fondamentales.

La proposition acceptée jusqu'à présent par chaque pays devrait renforcer ses services de santé en fonction des besoins spécifiques des femmes en tenant compte des rapports, des conférences et des sommets des Nations unies jusqu'ici, mais «*en concordance avec les lois nationales et les valeurs culturelles et religieuses*» de chaque pays.

Pour les groupes féministes représentés au Sommet de Johannesburg, ce texte constitue un recul inacceptable car il justifierait autant l'excision des clitoris que l'interdiction de l'avortement ou d'autres pratiques discriminatoires préconisées par des règles religieuses d'un autre âge.

Pour tenter de dénouer l'impasse, les négociateurs canadiens ont proposé un ajout qui prévoit que les pays devront promouvoir un accès égal aux soins et «*à des services de santé respectueux des droits de la personne et des libertés fondamentales.*» Au moment de mettre sous presse hier soir, les négociateurs avaient réussi à accoucher d'un plan de mise en œuvre qui devait être présenté lors de la plénière de ce matin.

La veille, dans son discours à la plénière des chefs d'État, le premier ministre Jean Chrétien avait évoqué la question des droits de la personne, biffée depuis une semaine de plusieurs paragraphes des textes en négociation. Certains disaient hier soir que le Canada avait peut-être lancé ce nouveau front pour faire oublier qu'il a été un des adversaires les plus acharnés du moindre objectif chiffré et du moindre échéancier en vue de faire hausser la part des énergies renouvelables.

Les écologistes n'ont pas été tendres hier envers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et l'OPEP, pour avoir empêché la communauté internationale de se fixer des objectifs même réalistes en matière d'énergies renouvelables. Ils ont aussi, de façon générale, porté un jugement très sévère sur le peu de progrès accompli sur le plan environnemental au Sommet de Johannesburg, que ce soit dans la déclaration «*amputée de toutes ses dents*», selon Les Amis de la Terre, ou dans le fameux plan de mise en œuvre, censé faire passer le projet de Rio à la réalité du développement durable.

Par contre, la direction du Sommet affichait un tout autre point de vue. En entrevue, le secrétaire général du Sommet, Nitin Desai, disait: «*Bien sûr, c'est un succès. Nous avons établi des objectifs et des échéanciers dans plusieurs domaines. Beaucoup d'argent a été consenti par plusieurs pays riches. Les ministres et représentants de la plupart des pays sont satisfaits des résultats obtenus aux tables [de négociation] et la société civile est elle aussi satisfaite parce qu'elle a obtenu des engagements et des pétitions de principe sur la plupart de ses priorités. C'est évident toutefois que les groupes n'ont pas obtenu tout ce qu'ils voulaient. Mais c'est un peu inévitable dans une négociation.*»

M. Desai ajoute que les gens ordinaires, en particulier les pauvres, ont obtenu beaucoup au Sommet de Johannesburg.

Les gains les plus importants, dit-il, sont ceux qui ont été réalisés dans le dossier de l'eau et de l'assainissement. On y a défini des objectifs précis ainsi que l'échéance de 2015 en réduisant de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à ces services. «*C'est le plus clair de tous les gains obtenus au Sommet*», dit-il.

L'accès à l'eau, un droit humain

Mais la direction du Sommet devait recevoir une douche froide hier lorsque l'UNESCO s'est inscrite en faux contre les prétentions de certains pays, comme le Canada, et certains passages négociés qui font de l'eau une marchandise commerciale. L'UNESCO a en effet affirmé dans un communiqué officiel que «*l'eau n'est pas une commodité mais un bien public*» et que son accès doit être reconnu comme un «*droit humain*». Ce que ne reconnaît pas le projet de déclaration finale, malgré l'insistance de la société civile.

Nitin Desai admet toutefois que le point faible du Sommet est l'énergie, un point où tous les objectifs chiffrés et les échéanciers ont disparu en fin de négociation. Il refuse de confirmer ce que disent les proches des négociateurs, à savoir que le JUSCANZ, que préside le Canada, a échangé son adhésion au projet de l'ONU sur l'eau et l'assainissement contre une marge de manœuvre totale dans le dossier des énergies renouvelables, dont on s'engage à augmenter la part dans la consommation globale ainsi qu'aux nouvelles technologies, y compris les «*énergies fossiles propres*» dont on fait maintenant la promotion...

Nitin Desai se dit satisfait de voir que les ententes de Doha sur le commerce international ont été respectées et que les politiques environnementales tracées par les conventions et les ententes internationales ne devraient plus provoquer de remous avec les pratiques commerciales issues du phénomène de la mondialisation.

L'absence d'objectifs et d'échéanciers dans le dossier de la biodiversité, le seul dossier de nature environnementale du Sommet, ne lui apparaît pas comme un problème car, dit-il, les négociateurs ont accouché d'un important accord sur les pêcheries en limitant les récoltes au «*maximum soutenable*», en ajoutant de nouveaux textes sur les aires protégées.

Plus tôt, dans le bilan officiel de la conférence, Nitin Desai ajoutait à la liste des réussites les nombreux «*partenariats*» annoncés, dont certains, il faut le dire, étaient de vieilles nouvelles recyclées par les politiciens, y compris ceux du Canada, qu'ont gobées les médias internationales avec facilité.

Ces fameux partenariats ont été fortement critiqués hier par la coalition Éco-Équité, qui regroupe les neuf grands groupes accrédités au Sommet, y compris les nouveaux «*partenariats de type 2*» qu'on évoque comme la dernière trouvaille sociale. Aux partenariats traditionnels, qui associent un corps public à une entreprise dans une société mixte ou par simple contrat, les partenariats de type 2 sont ceux qui font l'objet d'une entente globale entre les groupes sociaux, environnementaux, institutionnels, privés et autres, s'il en est.

Mais le problème, selon Éco-Équité, c'est que ces partenariats sont en train de remplacer plutôt que de compléter les politiques et programmes conçus par les gouvernements au nom de l'intérêt public. De plus, comme l'a affirmé le ministre norvégien Hilde Johnson, ces partenariats deviennent facilement un «*cirque politique*» où le donateur se fait du capital politique sur le dos des institutions publiques, ce qui conduit insidieusement, dit-il, à créer des forces parallèles capables de court-circuiter les mécanismes démocratiques.

C'est d'ailleurs la multiplication de ces partenariats qui amène les grands groupes sociaux et écologistes à réclamer une déclaration ferme sur la nécessité de rendre «*imputables*» les partenaires privés pour que le public n'y perde rien en contrôle et en transparence. Ce qui n'est pas acquis.

TVA

SUITE DE LA PAGE 1

de Télémedia, au coût de 255 millions, les six stations du réseau québécois FM Radio Rock Détente, huit autres stations FM au Québec et dans les Maritimes ainsi que la moitié de la propriété du réseau AM de Radiomédia qui lui manquait.

La transaction, dont le coût est aujourd'hui passé à environ 228 millions, dont la moitié en actions d'Astral, a finalement reçu hier le feu vert des autorités fédérales en échange de l'engagement du nouvel acquéreur de revendre aussitôt son réseau de stations AM et d'en confier la gestion à un fiduciaire en attendant que toutes les autorisations soient obtenues, notamment du CRTC. Selon Astral, cet arrangement lui permettra quand même d'occuper près de 50 % du marché publicitaire radiophonique de Montréal et de Québec ainsi que plus de 70 % de ceux de Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi. «*Ça risquait de traîner pendant des années en cours*», a expliqué le président et chef de la direction d'Astral, Ian Greenberg. «*Du point de vue pratique, cette entente était la décision d'affaires la plus raisonnable à prendre.*»

TVA à la radio

Pour faire son entrée dans le domaine de la radio, TVA a choisi de s'associer à Radio Nord Communication, une entreprise de radiodiffusion qui exploite déjà des stations de télévision et de radio en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais et qui participera à l'aventure dans une proportion de 40 %. L'intérêt de TVA pour la radio ne constitue pas une surprise. L'entreprise en faisait déjà part début 2001. Son président, Raynald Brière, en avait reparlé à la dernière assemblée des actionnaires, en janvier 2002.

«*C'est probablement le plus important défi de la radio des dix dernières années*», déclarait hier celui qui a œuvré pendant près de 20 ans dans le domaine, notamment à titre de directeur général de CKAC et de vice-président de Radiomédia. «*La relance de la radio AM, c'est quelque chose qui va demander des efforts considérables. Nous, on a le goût de le faire, et je crois qu'il y a peu d'autres groupes qui en avaient la capacité.*» Quant à savoir s'il n'aurait pas préféré acheter un réseau de radios FM, il a ajouté en riant: «*Nous, on a regardé ce qu'il y avait à vendre. Et ce qu'il y avait à vendre, c'était la radio AM.*»

Premier, et de loin, TVA accapare à l'heure actuelle environ 35 % de l'auditoire télévisuel québécois. Comptant comme principal actionnaire Québecor, propriétaire entre autres des quotidiens *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, le groupe se classe également au premier rang dans le monde des magazines avec des titres comme *7 Jours*, *Le Lundi* et *Dernière heure*.

Raynald Brière ne croit pas que cette situation compromette les chances de voir le CRTC entériner la transaction vers la fin du printemps prochain. «*On parle d'environ 10 % de part du marché radiophonique. On est dans un environnement où d'autres radios existent, d'autres journaux existent, d'autres télévisions existent. Si la transaction est autorisée par le CRTC, [ce qui constituait] Radiomédia va continuer d'exister, avec son monde, sa structure, sa clientèle, ses journalistes, ses préoccupations... Ce qui va changer, c'est qu'on va avoir une machine pour faire la promotion de ça, pour le vendre au public, lui dire que ça existe*», a-t-il précisé. M. Brière compte régler les derniers détails de son plan d'affaires d'ici quelques semaines.

Tous ne partagent cependant pas ce bel optimisme. «*Il y aura une concentration de médias sans précédent dans les mains d'un seul propriétaire*», a déclaré Jacqueline Turgeon, présidente du Conseil provincial du secteur des communications du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente la majorité des employés touchés par la transaction.

Le seuil limite du degré de concentration dans le monde médiatique québécois semble clairement avoir été dépassé, estime quant à lui le secrétaire général du Conseil de presse du Québec, Robert Maltais. Le CRTC s'en rendra compte sans aucun doute.

Il revient aux pouvoirs publics de mettre le holà, estime la présidente de la FPJQ, Anne-Marie Dussault, que ce soit le gouvernement du Québec, en donnant à tout le moins suite au timide rapport de la Commission sur la concentration de la presse, ou Ottawa, en exerçant un contrôle plus serré de l'industrie. «*Je n'ai aucune idée de ce que le CRTC va faire. Chose certaine, le CRTC a créé depuis plusieurs années une situation qui devient incontrôlable et il a, d'après moi, de sérieuses questions à se poser*», a-t-elle dit en rappelant que plusieurs personnes, dont Raynald Brière lui-même, à l'époque de la création de Télémedia, avaient fait à l'organisme des promesses qu'ils n'ont jamais tenues.

AMÉRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans l'esprit de Scowen, les Américains qui ont péri le 11 sont à ben Laden ce que les Soudanais étaient à Clinton: «*des cibles stratégiques contre un État ennemi.*»

L'auteur avance adroitement la thèse que cette erreur, combinée au refus consternant de Washington d'accueillir à la fin des années 90 les offres de renseignement que lui faisait Khartoum sur al-Qaïda, auront permis à ben Laden, basé au Soudan de 1991 à 1996, d'imaginer et de mûrir à son aise les attentats du 11 septembre.

L'attaque d'El Shifa ne fut pourtant qu'une petite démonstration, soutient Scowen, de la capacité des États-Unis «*à agir impitoyablement et à employer une extrême violence à des fins politiques, ainsi que la capacité de ses citoyens de fermer les yeux sur un tel comportement.*» Il situe le point de rupture dans l'évolution des États-Unis dans les bombardements à la «*nécessité militaire douteuse*» d'Hiroshima et Nagasaki: point de rupture avant lequel ils formaient une nation généreuse mais après lequel, très loin de l'esprit de Woodrow Wilson, ils sont devenus «*brutalement égoïstes.*»

Scowen (qui est, soit dit en passant, le fils de l'ancien député libéral Reed Scowen) met en exergue une autre filière, celle de la politique étrangère appliquée par les États-Unis au Nicaragua pendant la période sandiniste. Qui fait froid dans le dos. Par exemple, on apprend que John Negroponte est passé d'ambassadeur au Honduras sous Reagan à l'époque de la guerre civile nourrie par les Américains au Nicaragua à ambassadeur américain nommé par Bush en septembre 2001 à l'ONU — ce qui en fait un architecte de la coalition internationale créée pour combattre le terrorisme. Autre fil conducteur inquiétant: *The Economist* rapportait en avril qu'El Shifa, qui avait reconnu avoir menti au Congrès au sujet du rôle américain au Nicaragua, est revenu à l'avant-scène à titre de directeur de l'Office for Democracy and Human Rights au National Security Council.

De Truman à Reagan à Bush fils, se désolent Scowen, les États-Unis ont eu le triste mérite d'être fidèles à eux-mêmes.